

Marseille

Le miroir des quartiers et des communautés de Marseille

Magazine d'information bimestriel gratuit - FÉVRIER/MARS 2011

www.marseille-plus.fr



LE MAG'
N°2

Marseille prend de la hauteur



Droit

«Nous sommes le 3ème Barreau de France»

Jérôme Gavaudan, 45 ans, est le nouveau bâtonnier du Barreau de Marseille depuis le 1er janvier 2011.



Jérôme Gavaudan
Nouveau bâtonnier
du Barreau de Marseille



Emploi

13e et 14e : un secteur jeune en manque d'emplois

L'immense 7e secteur de Marseille, s'il dispose d'atouts sérieux en matière économique, souffre d'un taux de chômage élevé.



Garo Hovsepian
Maire du 13e et 14ème
arrondissement



Économie

«Valentine Vallée Verte» au cœur du développement de l'est marseillais

Depuis bientôt deux ans, Le Parc prend naissance sur les anciens domaines de Nestlé.



Robert Assante
Maire du 11e et 12ème
arrondissement

ZOOM

Un vaste ensemble scolaire :
Fiole Mélihan Puget

La ville de Marseille et le Conseil général des Bouches-du-Rhône ont uni leurs efforts pour réhabiliter un vaste complexe scolaire.

Jean-Noël Guérini
Sénateur et Président du Conseil Général 13
et Jean Claude Gaudin Sénateur Maire de Marseille

Crédit Photo: Vincent Gambin

Marseille

Le miroir des quartiers et des communautés de Marseille



- ➔ Retrouvez toute l'action des quartiers et des grandes travaux de Marseille et sa région
- ➔ Journal gratuit distribué auprès de nos partenaires, commerçants et associations
- ➔ Télécharger gratuitement la version digitale de Marseille + sur : www.marseille-plus.fr



Port. : 06 84 90 73 27

Site web : www.marseille-plus.fr

E-mail : info@marseille-plus.fr

Graphique com'

Le développement durable de votre communication

**CONCEPTION
FABRICATION
LIVRAISON**
L'ensemble
de vos supports
de communication
CLES EN MAINS

Flyer
Dépliant
Brochure
Affiche
Carte de visite
Impression grand format
Panneau Publicitaire
Site Web

Carte de visite
85 mm x 55 mm
Quadri. Recto, 350 gr.
Pelliculage Recto
1000 ex
90 €

Flyer
15 cm x 21 cm
Quadri. Recto/Verso
135 gr.
5000 ex
229 €

Panneau Pub
30 cm x 42 cm
Quadri. Recto
PVC 5 mm
20 ex
175 €

Site Web
Type vitrine
6 pages
(Sur devis)
A partir de
400 €

Mais aussi : Dépliant, Affiche, Enseigne, Stickers, Bâche, Marquage de véhicules, Tampon, Brochure...

7, Square Stalingrad - 13001 MARSEILLE

Port. : 06 13 78 41 19 - Tél. : 04 91 64 42 07

www.graphique-com.fr - E-mail : graphique-com@orange.fr

● A voir également dans ce numéro :



Le nouveau préfet de police prend ses marques

À l'issue du Conseil des ministres du 22 décembre 2010, Gilles Leclair a été nommé préfet délégué pour la défense et la sécurité auprès du préfet de région, Hugues Parant. Il succède à Philippe Klayman. Il a pris ses fonctions le 17 janvier 2011 à Marseille.

P. 5



Entretien avec Jacques Rocca Serra, Président de la Maison de l'Emploi de Marseille

P. 25



En 2011, Marseille vibrera pour le Rugby

Maurice Di Nocéra est conseiller municipal délégué aux grands événements et aux grands équipements de la ville de Marseille, et Conseiller général des Bouches-du-Rhône du canton de la Blancarde depuis 2008. Il nourrit de grandes ambitions sur le plan sportif. Entretien exclusif.

P. 26



Marseille prend de la hauteur !

Dans une ville en proie à des difficultés, il est indispensable de penser positivement. Quels sont les grands pôles d'attraction de cette

ville à l'orée de futures grandes échéances essentielles pour l'avenir de la cité phocéenne ? Tout d'abord Euroméditerranée, une opération d'intérêt national, qui engage une réhabilitation sur 310 hectares. Lancée il y a plus de dix ans, ce projet de renouvellement urbain entre désormais dans une nouvelle phase ; appelée Euromed II. L'objectif est de créer à l'horizon 2030, 14.000 logements pouvant accueillir 30 000 habitants supplémentaires, et 20.000 emplois nouveaux. C'est sur ce périmètre qu'a été érigée, par le groupe CMA CGM, une tour de 147 mètres de hauteur, le premier grand building pour la Ville. Dessiné par Zaha Hadid, architecte anglo-irakienne, l'ouvrage abrite en son sein le siège du 3e groupe de transport maritime au monde. Un véritable défi technique !

Sur un autre plan, un défi majeur consiste à intégrer durablement des jeunes dans la vie active. La réussite de l'école de la deuxième chance est à souligner car c'est un formidable outil d'intégration avec de résultats probants. Enfin, un projet remarquable a été inauguré dernièrement : le complexe scolaire Mélizan Fiolle Puget. Cette réalisation associe, sur un même espace, grâce à l'action conjointe de la Ville et du Conseil général, une école maternelle, une école primaire et un collège.

Autre challenge, celui de mettre fin « au tout voiture » et de trouver de nouveaux modes de déplacements dits doux. C'est pourquoi le Conseil général, le CAUE 13 et l'Union des Maires des Bouches-du-Rhône ont souhaité organiser un cycle de rencontres appelé « Dessin de ville, destin de ville ». Le premier colloque portant sur le thème « La mobilité, enjeux et défis » a réuni une dizaine d'intervenants de haut niveau comme Michel Lussault, président de l'Université de Lyon. La semi piétonisation du vieux port a été l'un des thèmes abordés lors de cette journée passionnante rassemblant plus de cent soixante participants.

En cette nouvelle année 2011, de nouveaux projets prennent vie comme les terrasses du port. De nouveaux visages font leur apparition sur la scène économique. Pierre Allary, président de la CGPME ou encore Lydie Alexer, fraîchement élue le 12 janvier à la tête de l'association Femmes Chefs d'entreprise, succède à Anne Rosier, devenue vice-présidente la CGPME en charge de la culture.

Et les décideurs se préparent à cet événement tellement attendu par les Marseillais...

Boualem Aksil
Directeur de la Publication

SOMMAIRE

SOCIAL	
QUAND L'ÉCOLE DONNE UNE SECONDE CHANCE.....	2
ACTA VISTA : INSERTION PROFESSIONNELLE ET RESTAURATION :	
LA BELLE ALLIANCE.....	3
UN FORUM RÉUSSI SUR LA MIXITÉ ET L'INSERTION.....	4
SÉCURITÉ	
LE NOUVEAU PRÉFET DE POLICE PREND SES MARQUES.....	5
URBANISME	
QUELLE MOBILITÉ DANS LA VILLE DU XXIÈME SIÈCLE ?.....	6
DROIT	
«NOUS SOMMES LE 3ÈME BARREAU DE FRANCE».....	8
ECONOMIE	
«NOUS SOUHAITONS DONNER ENVIE AUX FEMMES	
D'ÊTRE CHEFS D'ENTREPRISE».....	9
BTP : LES ENTREPRISES PERFORMANTES À L'HONNEUR.....	10
«JE SUIS ENTREPRENEUR ET RESPONSABLE».....	11
COMPTES ET PROJETS D'UNE ENTREPRISE FLORISSANTE	
ET SACRÉMENT « CERISANTE » !.....	12
SANTÉ	
UN REMARQUABLE SOUTIEN À LA LUTTE CONTRE LE CANCER.....	13
«REGARDS, GESTES ET SIGNES ».....	13
EVENEMENT	
«NOUS SOMMES LA GALERIE COMMERCIALE	
LA PLUS FRÉQUENTÉE DE MARSEILLE».....	14
COMMUNAUTÉ	
LES DOMINICAINS RÉNOVENT LEUR COUVEN.....	16
«NOUS VOULONS PARTAGER NOTRE CULTURE».....	18
EDUCATION	
UN VASTE ENSEMBLE SCOLAIRE : FIOLE MÉLIZAN PUGET.....	20
EMPLOI	
« VALENTINE VALLÉE VERTE » AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT	
DE L'EST MARSEILLAIS.....	22
MAISON DE L'EMPLOI DE MARSEILLE : UNE MISSION PLURIELLE.....	24
ENTRETIEN AVEC JACQUES ROCCA SERRA, PRÉSIDENT DE LA MAISON	
DE L'EMPLOI DE MARSEILLE.....	25
SPORT	
EN 2011, MARSEILLE VIBRERA POUR LE RUGBY.....	26
DETENTE ET RELAXATION	
UN VÉRITABLE HAVRE DE BONHEUR.....	27
CINEMA	
ANTOINE COESENS : «COMÉDIEN ET PÈRE D'ARTISTES».....	28

MARSEILLE PLUS LE MAG N° 2

Maison des Associations

93, la Canebière - 13001 MARSEILLE - BP 424

Port. : 06 64 90 73 27

Site web : www.marseille-plus.fr

E-mail : info@marseille-plus.fr

Directeur de la publication / Président Marseille Plus : Boualem AKSIL

Directeur de la rédaction : Jean-Pierre ENAUT

Conception et mise en page :

GRAPHIQUE & COM' - www.graphique-com.fr - 04 91 64 42 07 - 06 13 78 41 19

Impression :

PRINT CONCEPT - Traverse de la Bourgade - Lot n° 3 - 13400 AUBAGNE - 04 91 19 12 10

Crédit photos : VINCENT GAMBIN

N° Siren : 509 628 749 00012

Périodicité : Bimestrielle gratuit

Dépôt Légal : 23 juillet 2010 - ISSN : Immatriculation en cours



Quand l'école donne une seconde chance

L'«Ecole de la Deuxième Chance» - E2C – a pour objectif d'offrir, par l'éducation et la formation, l'insertion professionnelle et sociale des jeunes de 18 à 25 ans sortis du système scolaire depuis au moins un an, sans diplôme ni qualification. Ce dispositif s'inscrit dans l'une des initiatives euro-

passeport pour entrer dans la vie active. Pendant toute la durée de la scolarité, ils perçoivent une rémunération au titre de la formation professionnelle.

L'alternance déterminante

Le principe de l'alternance entreprise E2C étant au cœur de la formation, le rôle et l'implication des entrepreneurs sont déterminants pour la réussite des parcours professionnels. Ce sont

d'abord des stages de découverte des sociétés et des métiers, puis des stages de formation professionnelle. Pour cela l'E2C doit s'appuyer sur un partenariat fort avec les entreprises. Cette collaboration constitue également pour l'école, un gage de son adaptation permanente aux réalités et aux contraintes du marché du travail, ainsi qu'à ses potentialités. Pour réussir l'insertion professionnelle de ces stagiaires, l'École de la Deuxième Chance se doit de rapprocher deux mondes différents, celui du milieu économique et celui des étudiants afin de concilier au mieux les préoccupations des chefs d'entreprises et les attentes des futurs salariés en vue d'une insertion professionnelle durable.

Joëlle David Ferrigno

Son budget s'élève à plus de 3,3 millions d'euros

peennes proposées dans le Livre Blanc «Enseigner et apprendre : vers une société cognitive», présenté par Edith Cresson lors du sommet des chefs d'Etat de Madrid en décembre 1995. A Marseille, portée par la Région, le Département, la Ville, la Communauté Urbaine et la Chambre de Commerce et d'Industrie, une E2C a pu voir le jour, devenant ainsi la première école de ce type à être créée en Europe. Elle est soutenue depuis 1998 par l'Union Européenne à travers le FSE et par l'Etat depuis 2006. Association Loi 1901 présidée par le Professeur Jean-Louis Reiffers, son budget s'élève à plus de 3,3 millions d'euros. La scolarité des élèves s'échelonne sur 9 mois afin d'acquérir les savoirs fondamentaux – français, mathématiques, bureautique, anglais- et les compétences professionnelles nécessaires à leur insertion. La certification obtenue en fin de parcours leur sert de

Le projet commun : Le bâtiment 16 des anciens abattoirs

L'Ecole de la 2ème Chance et le Groupe Acta Vista qui collaborent régulièrement, ont trouvé autour du projet de création d'un chantier d'insertion à savoir l'entretien et l'aménagement du Bâtiment 16 des anciens abattoirs, l'opportunité d'allier leurs savoirs faire.

Le projet a été cofinancé par la Ville de Marseille et par les partenaires institutionnels - Etat, Conseil Régional et Conseil Général - mais également par la Fondation Banque Populaire Provençale et Corse.

L'objectif de ce chantier est de rapprocher de l'emploi et de la socialisation des personnes en difficultés d'insertion socioprofessionnelle.

L'originalité du projet est d'allier et de fédérer autour de 16 personnes recrutées :

- Un programme de formation de profes-

sionnalisation avec, à l'issue du parcours, une certification d'agents d'entretien du bâtiment.

- Un travail spécifique autour de la mobilité en s'appuyant sur les modules de formation au code de la route dispensés par l'Ecole de la 2ème Chance.

- Et développer les passerelles entre les deux structures pour embaucher des stagiaires ou anciens stagiaires de l'E2C sur les chantiers du Groupe Acta Vista, via la prescription de Pôle emploi et de la Mission locale compétentes, et inversement favoriser l'accès aux formations dispensées par l'E2C aux salariés du Groupe Acta Vista, à l'issue de leur contrat et en particulier pour les jeunes sans diplôme

Fin du chantier : avril 2011

Saïd Saïd Mzé

Stagiaire de 24 ans, il est arrivé de Bourgogne et s'est installé à Marseille. Ce chantier est pour lui une belle expérience pleine de promesses pour l'avenir.

« Electricien à la base, j'ai beaucoup appris sur ce chantier où toutes les spécialités étaient réunies : plomberie, maçonnerie, électricité etc.... Grâce à Patrick, on apprend les bons gestes techniques. A la fin le travail est accompli correctement et nous sommes contents. Avant je ne savais pas faire tout ça, ce chantier m'a permis d'acquérir d'autres compétences, d'être plus complet. Il y a aussi une certification au bout c'est motivant. Cela me permettra d'enrichir mon CV et de trouver du travail rapidement. Et puis ici, il y a une très bonne ambiance, et des liens d'amitié se sont créés et se poursuivent en dehors du chantier. »



Patrick Zéroual

Chef de chantier engagé par Acta Vista, Patrick Zéroual dirige les 16 personnes du chantier d'insertion de l'E2C, un bâtiment de 200 m2 situé aux abattoirs de Marseille.

« Chaque équipe compte 8 personnes, la première équipe travaille du lundi au mercredi matin et la seconde du mercredi matin au vendredi. J'ai donc, tous les hommes réunis, une matinée par semaine. Cela se passe très bien, ils sont tous très motivés et apprennent vite. Les travaux étaient pourtant très difficiles surtout qu'ils découvrent, au fur et en mesure, les divers métiers présents sur un chantier. Il y a eu la phase de démolition puis la reconstruction. Il s'agissait d'abord de préparer la nouvelle distribution des pièces, puis créer les cloisons, les escaliers, poser des fenêtres, et bientôt le carrelage. Le chantier sera terminé en avril. C'est une expérience très enrichissante à tout point de vue. »



ACTA VISTA : insertion professionnelle et restauration : la belle alliance

Créée en 2002, Acta Vista, organisme associatif composé de six associations - Acta Vista, Bahia, Belem, Bao, Igual, Natal - est spécialisé dans la restauration du patrimoine bâti et la protection des espaces naturels par des chantiers d'insertion professionnelle. En combinant financement privé et formation de qualité, l'union associative Acta Vista a multiplié les chantiers d'insertion aux alentours de Marseille. Fortement investie au service du patrimoine local, la

qualité de son action a été récompensée par les Trophées RSE 2010 décernés par la Région, une cérémonie au cours de laquelle, Arnaud Castagnède, Directeur Général du Groupe Acta Vista a déclaré « Nous proposons et apportons des solutions innovantes à nos problèmes de société, en conciliant l'approche économique et objectifs sociaux au travers de nos métiers et projets. Nous contribuons ainsi à l'impact de l'économie sociale et solidaire.

Etre lauréat est une reconnaissance de notre implication active dans ce domaine et dans le développement durable ».

Les chantiers du patrimoine, tremplin d'insertion

Le Fort d'Entrecasteaux en passant par les Calanques de Marseille, de Cassis ou encore à l'hôpital Caroline du Frioul, depuis sa création, grâce à ses chantiers du patrimoine, le groupe a propulsé plus de 800 personnes, privés d'emploi dans le monde du travail. Pour chacun de ses projets de restauration, Acta Vista coopère avec les services tels que Pôle emploi, Mission Locale, PLIE, CCAS etc..., afin de recruter et embaucher des équipes au titre et poste d'ouvrier d'exécution qui seront encadrées par des professionnels. En dehors des chantiers, une cellule de reclassement accompagne les personnes dans leur recherche d'emploi pour faciliter leur embauche. Pour compléter son offre, le groupe propose des formations qualifiantes destinées aux professionnels du bâtiment comme aux particuliers, étudiants, ou demandeurs d'emploi. Au titre de toutes ses actions, l'organisme Acta Vista a reçu l'agrément d'utilité sociale par le Ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.

Joëlle David Ferrigno





Le premier forum de la réussite « Bien vivre ensemble », organisé par l'association La Mixité de France en Action s'est tenu le vendredi 10 décembre 2010 dans l'amphithéâtre de l'école de la deuxième chance à Marseille. Au programme : une conférence-débat traitant de la mixité autour de l'insertion des jeunes mais aussi des échanges entre décideurs et jeunes. Marseille Plus était présent à cette soirée remarquablement organisée par Ayyette Boudelaa, la présidente de MFA.

«L'identité c'est le droit à la différence alors, prenez votre destin en main, nous vous soutiendrons.» a rappelé Ayyette Boudelaa, la présidente de l'association Mixité de France en Action lors de l'inauguration du premier forum de la réussite. Cette structure a pour objet de favoriser le lien social, de créer et de développer une passerelle de médiation pour rétablir le lien générationnel et inter quartiers. Elle organise un réseau d'entraide interculturel pour faire renaître l'esprit de solidarité au sein des quartiers et prévenir la délinquance et la violence. « Nous luttons contre toutes les formes d'exclusions, de discriminations et de racisme dans tous les domaines de l'emploi, du logement, de la santé, de l'éducation, de l'accès aux droits et devoirs de notre pays afin d'assurer une meilleure intégration, dispenser des actions d'information, faire la promotion de la solidarité et de la citoyenneté», a stipulé Ayyette Boudelaa. Après l'ouverture de la séance, les intervenants se sont succédés pendant quatre parties distinctes. La première portait sur le thème «Enseignement professionnel, formations et accès à l'emploi». En l'absence du Préfet à l'égalité des chances des Bouches-du-Rhône, Lionel Udy, directeur de l'école de la deuxième chance, a évoqué l'action de l'École de la 2e chance mais aussi les enjeux importants en matière d'insertion des jeunes. Le Capitaine Philippe Boudou et le Brigadier chef Haïkel Brahim, représentant le centre d'information et de recrutement des forces armées, chef d'escadrons, M Ali Amouche, directeur de l'association Action pour l'emploi dans les quartiers APEQ, M Mohamed Bekkhelda, directeur CFCI à Marseille, ont apporté leur témoignage. M Fethi Saad Azem, directeur CFCI à Macon, a mis en exergue la formation de cinquante futurs

Un forum réussi sur la mixité et l'insertion

collaborateurs commerciaux sur une durée de six mois rémunérés. La Société B-UNIT a livré son expérience à travers les interventions d'Eddine Yahiaoui, PDG



Ayyette Boudelaa,
Présidente de MFA

de Porte Blindée Sécurité et de Mohamed Barchi, chargé de mission, relations entreprise. La seconde table ronde portait sur l'accès à la création d'entreprise. Les

interventions de Mme Faty Tanriversi, directrice de l'Agence pour la Diversité Entrepreneuriale, d'Amar Titraoui, directeur de l'Agence Nationale des Jeunes Entrepreneurs, Yann Airaudo, président de l'association Entrepreneurs en Zone Franche, Jean-Louis Grillet, responsable Fédération littoral nord des commerçants et artisans des 15^{ème} et 16^{ème} arrondissement de Marseille, Marie-Josée Garcia Bienvenu, chef de projet des Zones Franches Urbaines, ont été très suivies. La troisième table ronde sur le thème « Réussite d'entrepreneurs et artistes issus de la mixité » rassemblait M M'baé Tahamida Mohamed dit Soly, artiste issu de l'association Sound Musical School à la Savine, M Anzuy Issouf, Entrepreneur, M Abbas, Créateur De Eighenless. A l'issue de cette table ronde, M El Yamine Soum, sociologue, coauteur du livre «Discriminer pour rieux régner», Mohamed Dahmani, Mohamed Barchi, et Ayyette Boudelaa, ont apporté leur point de vue. A la fin du débat, des propositions ont été données aux jeunes présents dans la salle avec des emplois à la clé qui se sont concrétisés les jours suivants.

J.P.E



À l'issue du Conseil des ministres du 22 décembre 2010, Gilles Leclair a été nommé préfet délégué pour la défense et la sécurité auprès du préfet de région, Hugues Parant. Il succède à Philippe Klayman. Il a pris ses fonctions le 17 janvier 2011 à Marseille.



Gilles Leclair
Préfet délégué pour la défense et la sécurité

Une nouvelle année rime avec de nouvelles arrivées dans vie politique et administrative de la cité phocéenne. Depuis mi-janvier, Gilles Leclair est officiellement le nouveau préfet de police des Bouches-du-Rhône. C'est dans la cour de l'Evêché, haut lieu des forces de l'ordre de la région, qu'il a pris ses fonctions devant la plupart des responsables de la sécurité avant de fleurir le mémorial des fonctionnaires morts

les dossiers marseillais portant sur le banditisme ou la grande délinquance.

Violences dans les cités

Si la cité phocéenne est une ville qui ne se livre pas instantanément, la mission du nouveau préfet est d'appréhender les mécanismes d'une ville complexe où a régné le grand banditisme. Sa carrière effectuée dans les offices

centraux de la police judiciaire lui a permis d'acquérir une solide expérience sur les agissements de la pègre marseillaise. Il a également complété ses connaissances avec le banditisme insulaire dont les ramifications avec celles des rives du Vieux-Port ne sont pas éloignées. Le nouveau responsable des forces de l'ordre du département a livré ses premières impressions, notamment dans la lutte

contre les trafics dans les cités : «Je prends mon temps pour analyser les dossiers. Il y a deux aspects à mener de front. Il s'agit tout d'abord de gêner les trafiquants, c'est ce que nous faisons avec les opérations Brenus mais aussi travailler le fond des affaires. Notre devoir est de faire en sorte que les cités ne deviennent pas des zones de non-droit». Avec le Préfet de région, Hugues Parant, il a officialisé les chiffres de la délinquance qui ne réservent aucune surprise. «Nous avons des résultats similaires à ceux enregistrés sur le plan national, avec, entre autres, des atteintes aux personnes en forte augmentation», souligne t-il. Gilles Leclair entend

préparer une riposte structurée. «Nous devons établir avec les maires de secteur et le procureur un plan avec des priorités pour élaborer des actions construites et non plus du saupoudrage. C'est un peu ce qui a été mis en œuvre avec Brenus. Il faut de la méthode», assure t-il.

Effectifs inchangés

Gilles Leclair doit aborder d'autres sujets sensibles et notamment la mise en place de la police d'agglomération où la gestion des effectifs, à l'heure où certains syndicats ont pu annoncé la suppression d'une compagnie de CRS à Marseille. Le nouveau préfet délégué à la Défense et à la Sécurité en région Paca a affirmé «qu'aucune fermeture de compagnie de CRS n'est programmée à Marseille pour l'instant». Plusieurs syndicats de policiers avaient protesté contre les «fermetures programmées» de deux à huit compagnies de CRS, notamment à Lyon et Marseille. «Il existe actuellement neuf compagnies de CRS et onze escadrons pour assurer les missions d'ordre public en Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Languedoc-Roussillon », a précisé le préfet. «Au quotidien, cela fait trois ou quatre forces qui peuvent travailler», a t-il rajouté.

J.P.E

Le nouveau préfet de police prend ses marques

pour la France. Cela représente indéniablement un passage obligé pour cet homme qui commence sa nouvelle mission en prenant la suite de Philippe Klayman, parti assurer la sécurité du pôle aéroportuaire de Roissy-Charles de Gaulle-Le Bourget. Gilles Leclair a effectué la majeure partie de sa carrière dans la police judiciaire. Il a tout d'abord débuté sa carrière en 1978 comme commissaire de police à la brigade criminelle de la police judiciaire de Versailles. Il gravit tous les échelons pour devenir le numéro 23 de la Police judiciaire. Depuis octobre 2000, il était préfet hors-cadre. De 2002 à 2005, il a assumé les fonctions de chef de l'unité de coordination de lutte anti-terroriste. En 2008, il rejoint la Préfecture de Corse. Pendant deux ans, il a été chargé dans l'île de Beauté de la coordination des services de sécurité intérieure. Cette expérience représente manifestement un sérieux atout pour affronter





Un important colloque a réuni politiques, scientifiques et spécialistes, invités à débattre des déplacements urbains à l'heure de la surpopulation automobile et du réchauffement climatique. Transports collectifs, énergies alternatives, mobilité durable ont été au cœur des débats pour un « mieux vivre ensemble »



Quelle mobilité dans la ville du XXIème siècle ?

L'autoroute A50 saturée depuis Aubagne plusieurs heures par jour. Tout comme l'A7 et l'A51 depuis Aix. La ville étouffant sous les embouteillages. Un temps précieux perdu quotidiennement dans les déplacements pour aller au travail, pour en revenir. Le stress et la pollution qui vont avec...

Ce quotidien -qui vire parfois au cauchemar- vécu par des dizaines milliers d'habitants de la région marseillaise était au cœur du colloque « Mobilité, enjeux et défi – Dessins de ville, destin de ville » organisé à l'hôtel du département par l'Union des maires des BdR, le Conseil d'Architecture des Bouches-du-Rhône (CAUE 13) et le Conseil général. Un large éventail de spécialistes -élus, universitaires, architectes, urbanistes, sociologues- était invité à plancher sur le concept de mobilité et de mobilité durable dans la ville au XXIème siècle. Au-delà du terme, il s'agissait, ainsi que devait le souligner Jean-Noël Guérini dans son discours

d'ouverture, d'aborder le « vivre ensemble » dans notre société. « Il s'agit de trouver des réponses audacieuses aux attentes. La mobilité, c'est la problématique des transports collectifs auxquels je suis attaché » a souligné le président de l'Assemblée départementale évoquant la question de la place de l'automobile dans la ville.

Développement durable

« Ce débat n'est pas du tout évident » a-t-il lancé, précisant qu'il était « contre l'auto dans les centres ville », ce qui exige « des initiatives dans le développement des transports, la réalisations de parkings et la mise en place d'un maximum de services... ». Des initiatives d'autant plus audacieuses qu'elles doivent, aujourd'hui plus que jamais, prendre en compte la préservation de notre environnement. « A l'heure où le réchauffement climatique remet en cause

nos modes de vie, nous devons nous interroger sur la possibilité d'inscrire la mobilité dans une perspective de développement durable » a lancé l'élu, s'engageant à « prendre en compte un certain nombre des propositions » émanant du colloque dans la perspective des élections cantonales du printemps prochain. « Il s'agit ici de répondre à la question : quelle ville allons-nous laisser demain? ». Roland Darrouzès, le président de l'union des maires, a évoqué quant à lui, une « nouvelle culture » à propos de la mobilité durable. « Il s'agit de mettre en place une politique des transports qui concilie dans un aspect durable transports et société ». Les débats étaient menés par Frédéric Vigouroux, conseiller général délégué à la politique de la ville, maire de Miramas et président du CAUE 13.

Julien DAVID

La mobilité, vecteur de développement économique et de transformation sociale

La mobilité, assure Michel Lussault, professeur des universités en géographie, « est un grand acquis de la modernité », un droit sur lequel « les individus ne transigeront pas », contrairement peut-être à d'autres droits que les citoyens d'aujourd'hui sont moins prêts à défendre... Un droit essentiellement forgé pendant le dernier demi-siècle au cours duquel la mobilité a pris toute son importance dans nos villes. Des villes qui, pour le géographe, n'en sont d'ailleurs plus. « La ville a disparu » lance-t-il. La culture de la ville change. Depuis 50 ans on sort de la ville vers les campagnes ». Les zones pavillonnaires se sont étendues, et « il n'y a plus qu'une seule métropole, la France avec des bouts de réseaux, plus ou moins denses! ». « Où est le non-urbain? » demande-t-il, alors que se pose la question du modèle économi-



Jean-Noël Guérini
Sénateur et Président du Conseil Général 13

que des mobilités de demain. Loin de ces raisonnements philosophiques et abstraits, les habitants des villes sont quotidienne-

ment confrontés, eux, aux difficultés de «mobilité» au cœur de zones urbaines bien réelles. À commencer par Marseille. Une ville « qui a des atouts importants, multipolaire », mais où les déplacements sont « peu attractifs » note Michel Normand, vice-président du groupe urbanisme-habitat-foncier à la chambre de commerce. Un euphémisme pour qualifier la qualité de la mobilité dans et aux abords de la capitale phocéenne !...

Un syndicat des transports

La mobilité est donc un « enjeu majeur » d'aujourd'hui et de demain. Les solutions, Michel Normand les rappelle : « le ferroutage, les liaisons maritimes, les transports en commun en site propre, le tram, les modes doux de déplacement, la piétonnisation, les parkings relais... ». Des remèdes connus de tous mais dont on ne voit que rarement l'application concrète... Pour l'extérieur de la ville, la CCIM soutient « la LGV Paca, le tunnel du mont Genève, la continuité autoroutière Martigues-Salon,

l'A56 Fos-Salon, ou encore la desserte ferroviaire du port autonome ».

Pour appréhender le problème dans son ensemble, un « syndicat mixte des transports » a vu le jour sur le département. « C'est un enjeu pour le développement du territoire » assure Robert Bourdarel, directeur des transports et des sports au Conseil Général. « Nous sommes dans l'obligation d'organiser ensemble les transports, alors que l'utilisateur ne veut souvent pas comprendre l'enchevêtrement des déplacements ». Pas une mince affaire quand on sait que chaque année, chacun donne « une journée aux bouchons » -contre 3 journées à Paris, il est vrai... S'unir -politiques, villes, département, région, sociétés de transports- pour un travail commun est donc vital. « Il faut coordonner réseaux et moyens afin de se compléter, donner une information multimodale, coordonner la tarification, fournir des billets communs »

toutes choses ardemment demandées par les usagers. La démarche est plutôt bien perçue face aux difficultés de circulation de stationnement, et à la sensibilité à l'environnement.

Eco mobilité

Une situation sérieusement dégradée depuis ces dernières années. « On se déplace dix fois plus que durant les trente glorieuses » souligne Yves Chalas, sociologue urbaniste. Et le phénomène concerne les urbains comme les banlieusards « au centre ville on consomme moins de pétrole en semaine, mais le week-end on s'en va, alors que le péri-urbain, qui se déplace toute la semaine pour son travail reste chez lui samedi et dimanche ». Des déplacements qui coûtent cher puisque la voiture, budget très important pour un ménage, « reste immobile 80% du temps et que 30% des pollutions générées le sont pendant les embouteillages et la recherche

de places de stationnements! ». Pourtant chacun tient à sa mobilité, qui n'est plus vécue comme une contrainte mais comme un fait incontournable. « C'est devenu un fait culturel : on parle de mobilité et plus de transport » assure le sociologue. Aussi, le vrai défi est-il d'organiser « l'éco-mobilité, la mobilité durable » et Chalas y voit « la fin de l'auto telle qu'on la connaît » au profit d'une « auto-partage, du covoiturage, des moteurs hybrides pour la ville » car la fin de l'auto pure et simple « n'est pas à l'ordre du jour ».

J.D.

Place aux piétons !

Les automobiles, les transports en commun, la pollution et le bruit s'imposent à l'esprit lorsqu'on évoque la mobilité urbaine. Pourtant, les déplacements dans la ville se font, pour la plupart, à pied. Une fois qu'on a garé son véhicule, qu'on ait quitté le métro ou le bus, on marche vers son travail, ses courses, son domicile... Pourtant, la place réservée aux piétons dans les grands centres urbains est souvent minime sinon négligée. Le piéton n'a pas la place qu'il mérite ! Aussi penser les mobilités de demain, c'est « penser piéton » ainsi que le souligne Olé Thorson Jurgensen, président de la fédération européenne des piétons et ancien professeur à l'école polytechnique de Catalogne. « La ville est faite pour protéger les citoyens, de l'accident, de la pollution... S'il y a des dangers c'est qu'on ne fait pas bien le travail » lance-t-il. Concrètement, pour lui, il faut prendre le piéton en considération : « On doit pouvoir marcher avec joie! ».

Une démarche en direction des piétons en partie réalisée au Panier, au cœur du vieux Marseille. « L'idée de la piétonisation, ici, est très ancienne et portée par la population » explique Lisette Narducci, maire des 2e et 3e arrondissements. Une « semi piétonisation » a été mise en place sur le quartier. « Une consultation publique a été lancée, et la majorité s'est déclarée favorable bien sûr ». À la suite de nombreuses réunions de travail, divers travaux de réaménagement et un premier test, la semi-piétonisation est devenue effective en août dernier. Pas si facile, contre toute attente. « Il est difficile de modifier les habitudes de chacun, même si le projet est largement accepté et partagé » ajoute l'élue. « Mais la piétonisation, c'est un choix. On sait qu'on aura des difficultés de stationnement... mais soit on piétonise, soit on laisse en l'état ».

Dominance de la voiture

Le confort des habitants, c'est aussi la durabilité, mot à la mode qui s'adapte aujourd'hui à la mobilité vue dans le cadre d'une planification territoriale.

Si la voiture reste évidemment le moyen de déplacement ultra-dominant, le phénomène est hétérogène sur l'agglomération mar-

seillaise. « Dans la ville, il y a une très légère baisse du nombre de voitures, mais une augmentation sur la périphérie » explique Pascal Marchand chargé du développement durable et de l'attractivité du territoire à MPM. « L'extension permanente de la ville est liée à la dominance de la voiture... Mais on ne règle pas la mobilité : quand la voiture est bloquée les deux roues motorisées apparaissent, au moins aussi envahissants ».

Aussi est-il important de « traduire des projets » dans le développement urbain. Ainsi en est-il de la fameuse L2, liaison de contournement du centre ville entre les autoroutes Est et Nord, « dont les premiers emplacements ont été réservés en 1933 ! » et dont la construction, devrait s'achever en 2016. Une voie de communication sur laquelle « on pourrait mettre autre chose que la voiture exclusivement » suggère le responsable.

Une organisation de l'espace public qui permettrait de réorganiser la société urbaine. « Il faut affecter l'espace public à toutes les mobilités, hiérarchiser les axes »...

J. D.



Frédéric Vigouroux
Maire Miramas - Président du CAUE 13

Une tarification pour tous

Pour séduire et encourager l'utilisateur à abandonner sa chère voiture, les transports en commun se doivent d'être ponctuels, nombreux, divers... et pas trop chers. Ainsi doit-on mener des « politiques tarifaires sociales » comme le note Christian Harzo, directeur de l'observatoire social de Lyon. « La mobilité doit être le droit à la mobilité pour tous. Elle a un coût, qui peut être significatif, et un outil, les politiques tarifaires » explique-t-il ». Les transports sont traditionnellement payants à quelques rares exceptions près, comme à Aubagne, qui est la seule communauté d'agglomération de plus de 100.000 habitants à avoir institué les transports gratuits... Ailleurs, les transports sont payants mais les tickets sont loin d'en financer le coût réel. « C'est une participation des usagers au financement, qui couvre à peine 38% du coût réel. La

différence est assurée par les collectivités locales ». Pour autant, cette « participation » peut être trop élevée pour certains et avoir, in fine, un effet ségrégatif sur l'usage des transports en commun. « Plus le budget des ménages est faible, plus la part du transport est grande, aussi les politiques sociales visent-elles à atténuer ces effets ». Une discrimination positive est alors parfois mise en place pour certaines catégories sociales, les personnes âgées, les chômeurs, les bénéficiaires du minimum social... « Il y a une immense diversité des systèmes de tarification sociale, due à la compétence des collectivités locales en matière de transports -et donc une inégalité entre les territoires. Mais les choses changent »

J. D.



Jérôme Gavaudan, 45 ans, est le nouveau bâtonnier du Barreau de Marseille depuis le 1er janvier 2011. Ce spécialiste en droit du travail mais aussi en droit civil et en droit des affaires entend mener plusieurs projets d'envergure durant son mandat. Entretien exclusif avec un homme passionné.

«Nous sommes le 3^{ème} Barreau de France»



Boualem Aksil (à droite) félicite Jérôme Gavaudan, le nouveau bâtonnier.

M + le Mag : Ne prenez vous pas vos fonctions dans un contexte difficile ?

Me Jérôme Gavaudan : Le mouvement des magistrats est de grande ampleur. Il traduit le malaise de l'ensemble de la justice. Cela fait suite aux propos du Président de la République. Le Barreau de Marseille tient à affirmer solennellement son attachement au principe d'indépendance des magistrats. Depuis des années, il n'a cessé d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur le manque de moyens humains et matériels dont souffrent les juridictions, singulièrement à Marseille. Il s'inquiète de ce que ce manque de moyens puisse mettre en péril le fonctionnement même de l'institution judiciaire.

M + le Mag : Vous prenez la responsabilité d'un barreau qui s'avère très important ?

J.V : En effet, excepté Paris qui compte 25000 avocats, nous sommes le 3^e Barreau de France après Nanterre et Lyon avec 1800 avocats. C'est un barreau d'une grande diversité, jeune avec une moyenne d'âge est de 40 ans, féminin, éclectique par sa population, l'origine des confrères et leurs compétences. Ce sont des spécialistes dans leur spécialité, notamment en droit des affaires. Il est bouillonnant d'idées et d'initiatives. Il est écouté et a fortiori son bâtonnier. Il est tourné vers la cité et donc vers le monde économique culturel et universitaire.

M + le Mag : Votre ambition est justement de vous investir dans les grands événements qui vont jaloner la vie de la cité. De quelle manière ?

J.V : Dans notre monde où le droit prend autant d'importance, rien de ce qui se vit dans la cité ne nous est étranger. Le Forum

Mondial de l'Eau en 2012 représentera une formidable opportunité de faire en lien ou pas avec les organisateurs, une manifestation mettant en exergue nos compétences sur les aspects juridiques du droit à l'eau et du droit de l'eau. Cela pose la question de l'inscription de ces sujets dans les constitutions. Il s'agit là de sensibiliser à ces questions et d'apporter une contribution tant sur le plan social que juridique.

M + le Mag : Et pour 2013, qu'en est-t-il ?

J.V : Nous avons deux axes distincts : Nous sommes en train de les mettre en place. Le premier est un projet labellisé avec un événement autour de la robe, adossé à un concours de plaidoirie avec des avocats européens et méditerranéens. Le second est une participation dans le cadre des ateliers de la Méditerranée. Nous accueillerons un artiste résidant à la Maison des Avocats qui est un véritable lieu de culture.

M + le Mag : Quel plan d'actions comptez vous mettre en œuvre pendant votre mandat ?

J.V : Nous avons deux objectifs. Le premier est d'œuvrer au service de nos confrères afin de les aider dans leurs tâches quotidiennes. L'Ordre facilite l'exercice professionnel. Nous sommes à l'écoute de leurs difficultés. Le second est d'être présent sur des manifestations culturelles afin de favoriser la prospérité de nos professionnels. Nous participons à la convention nationale des avocats. La prochaine se tiendra en octobre 2011 à Nantes et nous présenterons notre savoir-faire à l'ensemble des barreaux. Notre volonté est que le barreau de Marseille rayonne sur la Méditerranée. J'ai été désigné à Tanger l'an

dernier président de la commission de la Méditerranée à la Fédération des barreaux d'Europe. Ce partenariat favorise les échanges d'étudiants. Nous avons aussi signé une convention à Barcelone afin de multiplier les relations d'affaires.

M + le Mag : Le bâtonnier joue un rôle prépondérant. Pourquoi son rôle est-il si précieux ?

J.V : C'est avant tout un conciliateur et un juge des conflits entre les avocats à l'occasion de leur exercice professionnel. Il rend une décision de justice. Il reste un confident, un arbitre et par certains côtés un sage. La fonction transcende.

M + le Mag : Comment appréciez vous la réforme de la garde à vue ?

J.V : C'est un combat mené par les avocats pour les libertés individuelles. La garde à vue à la Française est non conforme aux règles européennes qui exigent notre présence tout au long de la procédure. Il est indispensable qu'elle soit contrôlée par une autorité judiciaire indépendante. Or le Parquet la contrôle. La Cour Européenne dit que les procureurs sont des magistrats qui ne sont pas indépendants car liés au pouvoir, ce qui bouleverse la garde à vue à la Française. L'avocat doit avoir une présence effective et utile. Avant il disposait d'un entretien de 20 minutes sans accès au dossier. Désormais, avec le projet de loi voté à l'Assemblée nationale, l'avocat va pouvoir assister aux auditions. Cela va générer des difficultés par rapport au Parquet et exige beaucoup de l'avocat. En matière de défense pénale, l'Etat n'a pas prévu le financement de cette réforme.

M + le Mag : Alors que vous débutez votre mandat, comment considérez vous le contexte marseillais actuel chargé avec les nombreuses affaires sensibles ?

J.V : Ce qui se passe à Marseille se passe ailleurs. Cependant, des avocats sont mis en cause. Le rôle du bâtonnier est de protéger le secret professionnel et l'indépendance de l'avocat sans entraver l'enquête. J'ai été étonné que la gendarmerie se soit présentée au domicile de l'avocat et ce sans que j'en ai été prévenu.

M + le Mag : Et le changement au niveau des avoués, qu'en pensez vous ?

J.V : Les avoués qui représentent les parties devant la Cour d'Appel seront intégrés au barreau et vont devenir avocats en 2011.

Propos recueillis par
Jean-Pierre Enaut

Depuis le 12 janvier 2011, Lydie Alexer assume la présidence de l'association Femmes chefs d'entreprise de Marseille, succédant ainsi à Anne Rosier qui a achevé en beauté son second mandat à la tête de cette structure. Elle entend lui donner désormais plus de lisibilité notamment en la rapprochant du milieu scolaire et universitaire afin de susciter des vocations. Entretien exclusif.

« Nous souhaitons donner envie aux femmes d'être chefs d'entreprise »

M+ le Mag : Vous êtes la nouvelle présidente de FCE Marseille. Pourriez vous vous présenter ?

Lydie Alexer : Je suis d'origine guadeloupéenne. J'ai vécu là-bas jusqu'à l'âge de 24 ans. J'ai suivi des études d'expertise comptable que je n'ai pas achevées. Je suis arrivée à Marseille il y a treize ans.

M+ le Mag : Quelles ont été vos activités ?

L.A : J'ai tout d'abord commencé à travailler au Cabinet Deloitte et Touch pendant un an puis à City Vox pendant deux ans et demi et j'ai exercé des missions en sous-traitance pour des cabinets d'expertise pendant cinq ans.

M+ le Mag : Vous vous êtes lancée dans la création d'entreprise. Pour quelles raisons ?

L.A : J'avais envie d'indépendance et de prendre mes propres décisions. Ainsi, en 2007, j'ai créé, avec mon frère Jean-Denis, deux activités en même temps. La première, SGE Domiciliation a plusieurs activités à savoir la domiciliation commerciale, les permanences téléphoniques et surtout le conseil aux créateurs d'entreprise et tout particulièrement le conseil fiscal et social aux dirigeants.

M+ le Mag : Combien avez vous de clients et de quelle nature ?

L.A : Nous avons une centaine de clients, dans le secteur du bâtiment principalement.

M+ le Mag : Et l'autre entreprise ?

L.A : Il s'agit d'un centre de formation professionnelle continue linguistique appelé Emergence Sud. Nous développons l'apprentissage des langues (anglais, allemand, italien, espagnol et russe) pour tous les publics à savoir jeunes, adultes, salariés et seniors. Nous proposons également des séjours linguistiques pour les seniors. De plus, nous avons créé une association

Emergence Sud Junior avec des stages pour les jeunes dès trois ans et demi.

M+ le Mag : Depuis quand êtes vous à la JCEM ?

L.A : Je suis rentrée en 2009. Après des recherches sur les réseaux féminins je me

ment avec les écoles et les universités et donner envie aux jeunes femmes d'être chefs d'entreprises. Pour cela, il faut commencer tôt à susciter ce goût.

M+ le Mag : Comment souhaitez vous aider les porteurs de projet ?

L.A : Notre souhait est de faire profiter de notre expérience les jeunes femmes qui ont un projet et les parrainer. Il s'agit en fait à partir de la définition de leur projet, de leur apporter notre soutien et de les aider à réussir. Nous organisons pour cela des ateliers de travail.

M+ le Mag : Votre action s'inscrit-elle sur des actions menées au plan national ?

L.A : En effet, c'est le cas. Nous allons réfléchir conjointement sur le thème du travail des jeunes. C'est un débat lancé au plan national pour lequel nous souhaitons apporter de vraies solutions.

M+ le Mag : L'activité de l'association FCEM repose avant tout sur l'organisation de déjeuners débat. Avez vous établi des thèmes ?

L.A : Nous n'avons pas encore établi de programme mais nous allons aborder, lors des business lunch mensuels entre autres, les thèmes de la RSE et du développement durable. Au-delà de ces déjeuners, nous allons nous déplacer au niveau national pour rencontrer nos homologues, mettre en place des actions pour les deux prochaines années et préparer l'échéance de 2013.

M+ le Mag : Quel est votre souhait pour Marseille ?

L.A : J'aime Marseille. Je suis amoureuse de cette ville. C'est pourtant difficile de réussir l'intégration. Je souhaite pour ma part favoriser à la diversité. On ne pourra réussir que de cette façon.

Propos recueillis par Jean-Pierre Enaut



Lydie Alexer nouvelle présidente de l'association Femmes Chefs d'Entreprise.

suis rendu compte que les valeurs prônées par cette entité me correspondaient. Cette association permet, tout d'abord, de favoriser la solidarité entre femmes et permet à celles-ci d'obtenir des mandats.

M+ le Mag : Quel a été votre parcours ?

L.A : En 2009, j'ai été secrétaire générale et l'an dernier, j'ai découvert des délégations au niveau national. Cette année, j'étais candidate à la présidence. J'ai été élue le 12 janvier 2011 à l'unanimité, lors de l'assemblée générale.

M+ le Mag : Quel est votre programme ?

L.A : Mon premier objectif est de donner davantage de lisibilité en tentant de faire mieux connaître cette association qui a fêté ses soixante ans. Aussi, nous désirons tout d'abord effectuer un rapproche-



La Fédération du BTP des Bouches-du-Rhône a créé, il y a quatre ans, en partenariat avec le Conseil général, un prix valorisant les performances des entreprises qui ont fait preuve de qualités exemplaires. Parmi les 750 TPE et PME invitées à participer à cette édition, huit ont reçu, à la fin novembre 2010, un prix dans les salons de l'hôtel du département. Revue de détails.



Jean-Pierre Richard et Jocelyn Zeitoun

« Cette année, 750 entreprises, quelles que soient leurs spécialités, se sont mobilisées pour participer à cette nouvelle édition et huit d'entre elles ont été distinguées. Dans un contexte économique morose, cela mérite d'être souligné », a confié Jocelyn Zeitoun, Conseiller général délégué à l'économie, lors de la cérémonie de remise des trophées aux entreprises performantes. Depuis quatre ans, ce prix, mis en place par la Fédération du BTP 13 en partenariat avec le Conseil général, récompense la passion, la rigueur, la réussite des entreprises en tenant compte également du facteur humain et des aspects environnementaux.

Critères et métiers

Huit critères de sélection ont été définis parmi lesquels la variation du chiffre d'affaires hors sous-traitance, la valeur ajoutée, l'excédent brut d'exploitation, l'évolution des effectifs. À cela s'ajoute un nouveau critère, le nombre d'actions engagées en

BTP : Les entreprises performantes à l'honneur

matière de formation et d'organisation du travail dans le cadre de la construction et du développement durables. Huit entreprises ont ainsi été distinguées mettant en valeur les représentants de la profession dans chacune des branches professionnelles du bâtiment. « Nous avons là des entreprises dynamiques, innovantes, créatrices de vrais valeurs ajoutées », a souligné Jocelyn Zeitoun. Ainsi le prix Aménagement et finitions a été décerné par Lisette Narducci, maire de secteur à l'entreprise Bertéa et fils installée à Marseille.

Les engagements de cette entreprise en matière de développement durable sont appréciables : collecte et élimination des déchets de peinture ou encore utilisation de produits bénéficiant de l'éco-label européen. Le second prix remis par René Olmeta conseiller général a été octroyé à Climatech et à son dirigeant Johan Bencivenga. L'entreprise marseillaise qui compte un effectif de 27 salariés a accru son chiffre d'affaires de 29,41 % et démontre de forts engagements, notamment en matière de gestion des déchets de chantier. Le 3e prix Equipement électrique a été remis par Jean-François Noyes, conseiller général, à JCT à Gardanne dont l'évolution du chiffre d'affaires +6,7% s'avère non négligeable dans le contexte actuel. Dans la catégorie Etanchéité, le prix a été décerné par Denis Barthélemy conseiller général, à STS Méditerranée, société installée aux Pennes-Mirabeau. Dans la catégorie Charpente et menuiserie, le prix a été décerné par Maurice Di Nocéra, conseiller général, à Provence Menuiserie, installée à Puyricard. Installée à Cabriès, SMMM a reçu, dans la catégorie métallerie et miroiterie, un prix remis par M. Brugeron de la CCIMP. Dans la catégorie gros œuvre, Médiane, PME de 32 salariés et 2 appren-

tis située à Aix-en-Provence a reçu un prix attribué par Jean-Pierre Richard. L'entreprise arlésienne Plastic Bois, dirigée par Jacques Gleize, a enregistré une augmen-



Les entreprises lauréates autour de Jean-Pierre Richard et Jocelyn Zeitoun

tation de son chiffre d'affaires de 2008 à 2009 de 37%, performance saluée par Jocelyn Zeitoun.

Insertion

Enfin, le jury a décidé de mettre à l'honneur une entreprise et un salarié dans le cadre de la démarche d'insertion de bénéficiaire du RSA. Rappelons que le CG13 et la FBTP 13 ont, à la faveur d'une convention, uni leurs efforts depuis trois ans pour favoriser le retour à l'emploi de personnes de grande précarité. « Grâce à l'aide que vous nous apportez, nous avons pu procurer emploi et formation à plus de 600 personnes défavorisées », a confié Jean-Pierre Richard. Dans le cadre de cette démarche, un exemple d'une insertion réussie a été présenté. Jean-Marc Binet, maçon polyvalent, ancien bénéficiaire du RSA placé pour une mission de quatre mois sur le chantier du centre hospitalier Desbief, a été embauché dès la fin de sa mission par l'entreprise Jason. Lisette Narducci, vice-présidente du Conseil générale, déléguée à l'insertion, a remis cette récompense aux dirigeants, Jacques Marzouk et Jenny Billaud, et au salarié.

Jean-Pierre Enaut

Créée en 2005, la CGPME 13, sous l'impulsion de Jean-François Roubaud, actuel président de la CGPME National, est la première organisation patronale des Bouches-du-Rhône exclusivement dédiée aux TPE/PME. C'est le 9 décembre 2010 dans le cadre de la Convention Entrepreneur 13 que les membres du conseil d'administration ont élu Pierre Allary, directeur de Multi Restauration Méditerranée à la tête de cette confédération. Entretien exclusif.

M. Plus le Mag : Vous succédez à Gérard Mongereau à la présidence de la CGPME. Que représente cette fonction pour vous ?

Pierre Allary : C'est tout d'abord un honneur de lui succéder, et avant cela à Jean-Pierre Tricoire. Tous deux ont durant ces cinq années positionné la fédération pour l'amener aujourd'hui à être largement représentative du tissu des TPE /PME, commerçants et artisans des Bouches-du-Rhône. Mais, c'est aussi un passionnant challenge qu'avec une nouvelle équipe, je dois maintenant relever.

M. Plus le Mag : Quelles sont vos activités professionnelles ?

Pierre Allary : J'ai souhaité, après avoir collaboré dans des grands groupes pendant vingt-cinq ans, racheter en 2005 Multi Restauration Services, une entreprise régionale de restauration collective. En 2007, nous avons créé, Jean-François Jaboin et moi, Multi Appro Méditerranée, centrale d'approvisionnement régionale dont l'objectif est de référencer des partenaires fournisseurs locaux et régionaux.

M. Plus le Mag : Quels sont les résultats de vos efforts ?

Pierre Allary : Nous avons modernisé la société, mis en place de nouveaux moyens informatiques, des outils de contrôle de gestion adaptés à cette PME. Avec plus de 140 collaborateurs Multi Restauration Méditerranée a réalisé, en 2010, un chiffre d'affaires de huit millions d'euros, doublant ainsi son chiffre d'affaires initial et affichant une croissance de plus de 20 % par an.

M Plus le Mag : La dimension humaine est essentielle pour vous. Pourquoi l'est-elle autant ?

Pierre Allary : Après tant d'années passées dans des groupes, j'ai souhaité mettre à profit mes acquis dans une structure à taille humaine en maîtrisant la stratégie. Après le rachat de cette PME, j'ai pu



Pierre Allary (au centre) nouveau président de la CGPME 13

constater l'énorme différence qu'il existait entre leurs univers respectifs. Si toutes les deux ont pour vocation la création de valeurs ajoutées, la PME se distingue par une dimension sociétale au cœur de stratégie. De fait nous sommes, dans nos PME, à la fois entrepreneur et responsable.

M. Plus le Mag : Quelles sont les valeurs que vous portez ?

Pierre Allary : Proximité, intégrité, partage, engagement sont quelques-unes des valeurs que nous portons tous au quotidien et que je souhaite mettre au cœur de mon projet pour une CGPME plus forte. Notre organisation représente aujourd'hui plus de 6000 entrepreneurs et fédère dix-neuf

tendues et relayées. Enfin, nous allons bâtir une stratégie par métier autour de tables rondes que ce soit dans l'industrie, le commerce, les services, l'artisanat ou également la culture. Nous avons ainsi confié à Anne Rosier, ancienne présidente de Femmes Chefs d'entreprise une commission culture et entreprise dans la perspective de participer au grand rendez-vous Marseille Provence 2013.

M Plus le Mag : Quels seront les autres rendez vous proposés aux chefs d'entreprises ?

Pierre Allary : Différentes rencontres seront organisées : politiques, techniques, conviviales. Un agenda sera mis en place

« Je suis entrepreneur et responsable »

branches professionnelles, dix-sept syndicats dont la Fédération BTP 13 et l'UIMM Alpes Provence.

M. Plus le Mag : Quels sont à présent vos objectifs prioritaires ?

Pierre Allary : Mon objectif est de poursuivre les actions en cours mais avant tout en y intégrant une nouvelle dimension, notamment à travers mes convictions. Il s'agit d'être plus que jamais présent sur la scène économique et de tout mettre en œuvre pour renforcer nos actions.

M Plus le Mag : Quels en seront les grands axes ?

Pierre Allary : Nous désirons avoir une présence opérationnelle sur les territoires et nous faire connaître davantage pour rayonner. Nous souhaitons organiser des rendez-vous avec les décideurs politiques et les représentants institutionnels pour expliquer, argumenter, défendre nos idées, nos valeurs afin qu'elles soient en

avec une large place accordée aux commissions. De plus, un service SOS Entrepreneur permettra grâce à un juriste que nous avons recruté de pouvoir répondre concrètement aux questions juridiques, fiscales et sociales.

M. Plus le Mag : Allez vous reconduire la manifestation Entrepreneur 13 ?

Pierre Allary : Nous avons lancé avec la CGPME nationale Planète PME en 2008 et nous avons organisé l'an dernier Entrepreneur 13. Chaque année, nous réunissons les entrepreneurs autour de grands témoins et d'invités prestigieux. Ce sera l'un des temps forts de notre confédération départementale, un moment d'échange et de partage sur nos actions de l'année mais aussi un outil de communication externe important pour notre image.

Propos recueillis par Jean-Pierre Enaut



Comptes et projets d'une entreprise florissante et sacrément « cerisante » !

Le Temps des Cerises est « the » marque hype du jean made in Marseille qui a su réunir authenticité du produit et esprit vintage...L'entreprise réaffirme à chaque saison son leadership sur le marché du jean avec une croissance rêvée à deux chiffres tous les ans... 2010 est un cru exceptionnel avec 62 millions d'euros de chiffre d'affaire soit une progression de 24% par rapport à 2009. La marque forte de ses succès profite de cette spirale vertueuse pour démultiplier ses actions et mettre en branle ses idées.

Le jean est sans conteste la pièce maîtresse de toutes les gardes robes et ce depuis plusieurs générations. Il représente surtout dans l'imaginaire de chacun, la mémoire d'une multitude de symboles liés aux évolutions sociétales telles que la révolution sexuelle, la liberté d'expression ou encore l'émancipation de la femme.

En véritable spécialiste du jean « authentique », la marque Le Temps des Cerises exprime depuis 1998 cette volonté culturelle et se positionne ainsi comme l'expert du vintage. Créée dans le sud de la France par Gil Richardière, le père, et Lylian son fils, Le Temps des Cerises est aujourd'hui une marque de mode en pleine expansion.

A travers ses collections et l'ensemble de ses créations, la marque Le Temps des Cerises exprime sa propre perception d'un jean « original », enrichi d'une histoire riche et féconde. Tel un véritable antiquaire de la toile Denim, l'origine de cette culture du vintage remonte aux années 80, à l'époque où Gil Richardière exploite une fripe au style très américain. La boutique Propagande, installée à Marseille, est alors identifiée comme le repère de tous les modeux phocéens. Fort donc de cette tradition du vêtement qui a vécu, Le Temps des Cerises réinvente depuis lors, une mode urbaine au style naturellement vieilli, inspirée des fripes d'antan. Résultat probant : les toiles sont patinées, délavées, usées et façonnées de manière à exprimer le récit d'un jean qui a traversé le temps, de l'époque de la ruée vers l'or aux mouvances rock'n roll. Avec une consommation colossale de jeans qui a plus que doublé en dix ans, l'activité s'est largement développé pour la marque marseillaise...

dans le même laps, le Temps des Cerises s'est hissée au rang des marques de jean les plus influentes grâce à une mode conciliatrice mais surtout grâce à une image identitaire forte et un produit de qualité. Précurseur des tendances à des prix sen-



Gil et Lylian Richardière

sés, son image pointue s'est construite au fil des saisons à grand renfort d'investissement publicitaires brut (France) : 5 millions d'euros par an. Une communication large et ciblée : presse écrite, affichage, TV, radio, web, événements... dans le souci permanent de véhiculer un univers à la fois décalé et (pile poil) dans l'air du temps.

Année paddock, le choc !

2010 est l'année de tous les dangers scellée par une signature à très grande vitesse : un partenariat portant sur 3 ans avec l'Ecurie Renault F1 Team devenue Lotus Renault GP. Japan Rags, la marque pour homme du Groupe LTC, alias le Temps des Cerises souhaite par ce partenariat accroître sa notoriété sur le plan international. Japan Rags – une marque jeune et dynamique – colle parfaitement à la passion et aux délires de la Formule 1. Le

logo Japan Rags, unique sponsor français présent en F1, sera visible sur les faces intérieures de l'endplate de l'aileron arrière de la Renault F1 R30, ainsi que sur la partie supérieure des dérives de ponton. Une union de passion

Une entreprise éco-citoyenne.

Le denim a traversé les décennies voire même les siècles, il s'impose dans toutes les tendances et pourtant, un jean demeure l'article de mode le plus polluant de la planète, de part sa teinture en bleu indigo mais aussi de part les traitements chimiques qu'il subit et surtout la quantité d'eau qu'il nécessite pour obtenir les plus beaux délavages. L'axe de recherches et développements de l'entreprise s'est porté sur des délavages plus propres, sans consommation d'eau : le délavage à l'ozone, une vraie révolution. En tant qu'artisan

et créateur de jeans, Le temps des cerises a souhaité adopter une vision plus verte de l'industrie et encourager le secteur à adopter de nouvelles techniques plus respectueuses de l'environnement. Après des années de recherche, et de nombreux tests et contrôles scientifiques, ils ont adopté des techniques de délavage innovantes en adoptant le délavage à l'Ozone. Il s'agit d'un traitement élaboré et certifié par les laboratoires Aitex (textile technological institute) qui consiste à réduire totalement la consommation d'eau nécessaire aux délavages des jeans, à réduire l'usage des traitements chimiques nécessaires, à supprimer l'utilisation du permanganate et ainsi la suppression totale des déchets chimiques rejetés dans les eaux usagées.

Nadège Laurens-Paget



Le temps des cerises en dates...

- + de 1600 points de vente dont 1000 en France
- 1998 : Année de lancement de la marque LE TEMPS DES CERISES
- 2002 : Création de la ligne dédiée aux hommes JAPAN RAGS
- 2004 : Lancement de la marque de jeans « low cost » LORD RICHARDS
- 2006 : Ouverture de la 1ère boutique à St Tropez, suivie de Marseille et Paris
- 2008 : Création des deux premières filiales, en Espagne et en Suisse
- 2009 : Lancement des lignes enfant LITTLE CERISE et JAPAN R*GS avec ouverture de la 1ère boutique à St Tropez
- Développement de l'accessoire sous licences : maroquinerie, bijoux, chaussures, montres...
- 2010 : Ouverture du flagship à Paris, dans le Marais
- Lancement de la ligne premium LTC
- Inauguration du nouveau concept store LTC à Barcelone, Bordeaux et Béziers

Depuis plus de 20 ans, le Crédit Mutuel Méditerranéen apporte son soutien à différentes structures œuvrant pour la lutte contre le cancer. Un chèque de 10 000 euros vient d'être remis à La Ligue contre le cancer des Bouches-du-Rhône par les présidents des caisses locales du Crédit Mutuel du district Marseille Provence.

Un remarquable soutien à la lutte contre le cancer

Créé en 1976, le Crédit Mutuel Méditerranéen est une banque différente. Par son statut coopératif, mutualiste et régional, cet établissement financier (banque et assurance) réinvestit en effet une grande partie de ses excédents dans le développement économique local et l'économie sociale et solidaire. La majorité des décisions de financement (accord de prêt, soutien aux créateurs d'entreprise, aide aux associations) s'effectue au niveau des agences par deux types de personnes, un salarié ou un élu. Bénévoles, les élus ont un rôle important car ils sont les ambassadeurs de l'établissement. Première banque des associations (une association sur trois est sociétaire), le Crédit Mutuel Méditerranéen apporte, en complément de prestations financières, un ensemble de produits et services, d'appui logistique et de formation. À cela s'ajoutent des ac-

tions de mécénat dont bénéficient chaque année près de quatre cents associations. Ainsi, dans le domaine de la santé, la banque apporte son concours au comité départemental de lutte contre le cancer des Bouches-du-Rhône. Cette action n'est pas récente puisque depuis plus de vingt ans, la banque s'investit par un soutien actif à des structures œuvrant dans ce secteur. Lors d'une cérémonie de remise d'aide financière, Henri Mercier, président du comité des Bouches-du-Rhône de la ligue contre le cancer, s'est félicité du soutien constant du Crédit Mutuel Méditerranéen. «Depuis de nombreuses années, la banque mutualiste régionale apporte son soutien à nos actions permettant d'aider les malades atteints du cancer et leur entourage. Ces fonds recueillis seront investis au niveau départemental en faveur d'opérations de prévention». Puis il a rajouté :



Henri Mercier et Magali Maugeri, respectivement président et directrice du comité de la Ligue contre le cancer des Bouches-du-Rhône entourés des présidents de caisses locales du **Crédit Mutuel du district Marseille Provence**.

«Concernant le soutien à la recherche, les subventions sont attribuées aux centres de recherche, installés dans les grandes métropoles, après expertise du conseil scientifique national et dans le cadre des priorités de recherche définies par le conseil d'administration national de la ligue».

Jean-Pierre Enaut



À Belcodène, dans l'établissement Germaine Poinso-Chapuis, le peintre Jean-Jacques Surian a accompagné, en collaboration avec l'art thérapeute Catherine Héry, six adolescents gravement atteints de déficience motrice et mentale dans un atelier de peinture. Une exposition est née de cette expérience novatrice et de la volonté d'initier des rencontres, d'encourager les échanges, de créer des passerelles entre des adolescents polyhandicapés et le monde où ils vivent. À la place du candide, l'artiste s'est investi dans leurs

«Regards, gestes et signes»

Une exposition de peinture est née de la rencontre entre le peintre Jean-Jacques Surian et des adolescents polyhandicapés. Elle est présentée jusqu'au 14 avril 2011 au siège de l'ARI Association Régionale pour l'Intégration des personnes en situation de handicap ou en difficulté. Détails.

créations, les a guidés et encouragés à jouer la carte du signe. Des personnes qui vivent dans le réflexe et dans l'instant, habituellement restreintes dans leur autonomie, dans leurs possibilités de perception et de relations ont eu la joie de poser un acte de création et de s'exprimer à travers un travail sur la couleur et la matière. Le résultat est étonnant. L'exposition présente des univers très visuels et colorés. «Quand nous dépassons la simple idée du soin quotidien, nous avons la possibilité de reconnaître la sensibilité de ces jeunes, de changer la perception que nous avons d'eux et nous pouvons cesser de les isoler à l'extrême», explique Jean-Jacques Surian. Au-delà de la performance et de l'esthétique, avec la participation et l'engagement de cet artiste marseillais mondialement reconnu, c'est un nouveau regard sur l'intégration qui nous est proposé.

«Désormais, l'image que nous pourrions nous faire de ces jeunes personnes ne pourra plus être la même», estime Catherine Héry. L'exposition de peinture née de cette expérience particulièrement singulière est présentée au siège de l'ARI, Association Régionale pour l'Intégration des personnes en situation de handicap ou en difficulté, puis dans ses différents établissements des Bouches-du-Rhône, du Vaucluse, des Alpes de Haute-Provence. Ce sont une cinquantaine de tableaux qui sont présentés au siège de l'association. Ils sont accompagnés d'une publication ainsi que d'un reportage vidéo sur les ateliers.

Jean-Pierre Enaut

Créé en 1976, le Carrefour le Merlan qui souffle cette année ses trente-cinq bougies comprend une galerie commerciale avec soixante boutiques. Depuis dix-huit ans, Jean-Louis Lerda, directeur de l'enseigne Jean Landôme, préside la Fédération des commerçants de ce vaste espace commercial. Entretien exclusif.



«Nous sommes la galerie commerciale la plus fréquentée de Marseille»

M. Plus le Mag : Quelle a été la genèse de votre parcours ?

Je suis né à Allauch et je suis originaire de Paris. J'ai tout d'abord suivi les cours du jeudi et du soir aux Beaux Arts Mode et publicité développant chez moi le goût des couleurs, des mouvements et du dessin artistique. Parallèlement, rue des Convalescents, j'ai suivi des cours au Lycée technique de couture (plan tailleur coupe à plat) m'ont permis d'obtenir des diplômes pour accéder au concours d'entrée à l'Ecole Internationale de la Chambre syndicale de la Haute Couture dont je suis sorti major de ma promotion en 1964.



Jean-Louis Lerda

M. Plus le Mag : Quels ont été vos débuts ?

Avec mon diplôme de styliste modéliste, j'avais le choix d'emblée entre cinq maisons et j'ai choisi la Maison Christian Dior que j'ai quitté fin 1969 pour créer ma première entreprise, de création de modèles

réservés au prêt à porter de luxe sous le nom de Jean-Louis David Paris.

Je m'aperçus très vite que le succès de mes modèles pouvait me permettre de fabriquer moi-même. Ainsi naquit l'entreprise Jean Landôme dont nous fêtons cette année les quarante ans.

M. Plus le Mag : Vous avez connu une forte expansion, n'est-ce pas ?

En effet, nous avons enregistré une expansion rapide, même vertigineuse. Nous sommes passés d'une dizaine d'employés environ à 500 salariés en très peu de temps. Nous avons cinq unités de fabrication en région parisienne et des usines dans la Loire et la Saône, la Loire et en Isère.

M. Plus le Mag : L'activité a toujours reposé sur un travail de création. Pourquoi ?

Nous concevions des modèles avec des tissus exclusifs. C'étaient les années fastes de l'industrie textile de matière différente. Les dessins, les imprimés, les impressions étaient toujours de ma propre création. Les tissages et le choix des mélanges restaient des exclusivités, jusqu'à la réalisation des modèles. Les matières de base étaient issues de toutes nos régions françaises : soie et synthétique (région lyonnaise), lainage haut de gamme (région du Nord), cardées (Sud Ouest de la France), émaillé dans le Centre de la France (région de

Roanne et de Troyes) coton (Haute Normandie). L'impression des tissus se faisait en Seine et Oise, près de Compiègne. C'étaient les années fastes de l'industrie du textile. En France j'avais plusieurs collections, chacune destinée à une clientèle différente : un magasin de détail, grossistes, centrales d'achat haut de gamme,

centrales de grande distribution.

Nous étions le numéro un dans la distribution de robes, chemisiers et pantalons.

M. Plus le Mag : Les ventes à l'étranger étaient t-elles importantes ?

Oui, les ventes à l'étranger étaient importantes. Elles étaient organisées pour des centrales d'achat en France vers le Moyen-Orient, l'Extrême-Orient et l'Europe du Nord (Belgique Allemagne, Suisse).

M. Plus le Mag : L'ouverture des frontières a suscité la baisse d'activité de votre entreprise ?

Oui. À partir de 1981, la disparition des quotas imposés par le gouvernement a précipité le déclin de notre entreprise et de toutes les entreprises de fabrication de textile en France surtout avec les produits d'Asie, en particulier de Taïwan, et multitude d'entreprises créées dans le Maghreb avec des coûts de fabrication bien inférieurs aux nôtres. Pendant une quinzaine d'années, les centrales d'achat ont profité des produits importés à des prix dérisoires sans modifier leur prix de vente et par conséquent ont fait d'énormes profits.

M. Plus le Mag : La situation n'est t-elle pas différente à présent ?

Aujourd'hui, les prix baissent. Les volumes trop importants sont difficiles à vendre. Les vêtements n'ont plus de valeur comme auparavant. Nous assistons à une disparition progressive du commerce indépendant au détriment de chaînes nationales.

M. Plus le Mag : Vous aviez six boutiques dans les années 90. Qu'en est-il à présent ?

Nous avons conservé les deux boutiques pilotes, l'une au Merlan à Marseille et l'autre au Jas de Bouffan à Aix-en-Provence.

M. Plus le Mag : Vous assumez d'ailleurs la présidence des deux associations de commerçants. Comment y arrivez-vous ?

En effet, je suis président de celle d'Aix qui a cinquante boutiques depuis 19 ans et de celle de Marseille qui a soixante boutiques depuis 18 ans. C'est une grande longévité, mais j'ai toujours été animé par l'enthousiasme, la passion et la volonté d'œuvrer pour l'intérêt public.

M. Plus le Mag : Comment est composée une association ?

Tous les commerçants de la galerie sont obligés d'adhérer et sont membres de fait. Nous avons six personnes au conseil d'administration, quatre commerçants mais aussi le directeur de la grande surface Carrefour et le responsable de la société immobilière SEGECE, représentant la galerie. Le bureau et son président sont élus pour une année et mettent en place des actions à partir d'un budget voté pour la promotion du centre.

M. Plus le Mag : Quelles sont ces actions ?

Elles sont de plusieurs types de la publicité presse TV radio affichage, des expositions, des forums, des animations. Nous organisons deux expositions par an, des animations commerciales (soldes, braderies, vente flash), d'autres pour les enfants sans oublier les manifestations citoyennes comme le forum emploi ou la fontaine aux jouets. Chaque année depuis dix-sept ans et depuis quatre ans en partenariat avec France Bleu Provence, des caddys de jouets sont distribués à des crèches ou des associations.

M. Plus le Mag : La diversité des commerces est un objectif majeur pour vous. Pourquoi ?

Notre priorité est de créer un large panel de propositions aux chalands. Nous obtenons ainsi une diversité des activités allié à un équilibre harmonieux entre les offres de prêt à porter, services, loisirs et restauration. Cela participe à l'essor de cette galerie la plus fréquentée de Marseille. Nous disposons, il est vrai, d'une grande surface

dynamique avec deux parking couverts, une station de carburant et un centre de lavage.

M. Plus le Mag : Cette année quel est votre objectif ?

Nous souhaiterions maintenir le chiffre d'affaires de nos boutiques malgré la crise. A la fin novembre 2010, il y avait seulement 1% de baisse par rapport à l'année précédente. C'est exceptionnel sur l'ensemble de la France.

M. Plus le Mag : Quels sont vos projets ?

Nous désirons avant tout faire participer la population à nos opérations. L'une de celles qui nous tient, le plus à cœur, est celle des talents marseillais. Cette nouvelle opération qui se déroulera en avril mai à l'occasion de la fête des Mères vise à faire découvrir de nouveaux talents dans différentes disciplines. Nous aurons une artiste de renom internationale.

**Propos recueillis par
Jean-Pierre Enaut**

13e et 14e : un secteur jeune en manque d'emplois

L'immense 7e secteur de Marseille, s'il dispose d'atouts sérieux en matière économique, souffre d'un taux de chômage dramatiquement élevé et d'un sous-développement criant en matière d'urbanisation et d'équipements collectifs.

155.000 habitants. Une grosse ville de province -Toulon, Aix ou Brest. C'est la taille du 7e secteur de Marseille ! L'un des plus grands de la ville. Le plus jeune aussi. L'ensemble de «Marseille Nord» (13e au 15e arrondissements) compte 90.000 jeunes. Le secteur est aussi en panne d'emplois. On y dénombre 13.000 demandeurs -soit respectivement 14,3 et 16,6% de la population des 13e et 14e arrondissements...« Il y a ici un véritable gisement humain. Certains ont une qualification, mais il y a peu de débouchés » explique Garo Hovsepien, le maire du secteur. « Sur certaines cités, le taux de chômage atteint 50%! ». L'offre existe pourtant, mais en-deçà des besoins réels. « Le CFA Corot, dans le 14e, prépare aux métiers de bouche. 80% des élèves sont issus du secteur » cite l' élu. « Il y a aussi le marché d'intérêt national -134 entreprises- ou encore les deux dernières savonneries artisanales -Sérail, sur le boulevard Laforge et la Savonnerie marseillaise à Sainte-Marthe ». Des vestiges de l'industrialisation florissante passée de ce secteur de la capitale phocéenne. A côté, trois gros pôles économiques se

développent : le technopôle de château Gombert, la zone Franche Urbaine et les Arnavants. Le premier, riche de près de 4.000 emplois, rassemble surtout des laboratoires, des entreprises de pointe, des enseignants et des chercheurs. Peu de salariés sont issus du quartier. La Zone Franche Urbaine, créée en 2004 pour tenter de compenser la désertification industrielle du secteur rassemble plus de 3.000 établissements et plus de 10.000 emplois. « C'est un secteur peu visible géographiquement, très mité. Certaines entreprises étaient déjà présentes, d'autres sont venues s'installer » détaille le maire de secteur, donnant l'exemple de la réussite de la Station Alexandre au Canet, jadis quartier industriel. «C'est une ancienne gare transformée, un vrai lieu de vie économique et culturel à la fois». Aujourd'hui, la zone franche s'étend vers le vallon de Malpassé. Les entreprises installées dans ce cadre sont exonérées de charges, mais doivent embaucher 30% de leurs salariés au niveau local.

« Un travail énorme est à faire! »

Du côté des Arnavants, «la première zone de Marseille, avec ses 170 hectares», on compte près de 8.000 emplois dans le commerce de gros équipements, les services aux entreprises, les transports ou le BTP. L'usine Haribo est l'un des fleurons des lieux. Reste que plusieurs milliers de



Garo Hovsepien maire 13e et 14e

personnes, surtout des jeunes, demeurent sans emplois dans un secteur au cadre de vie particulièrement difficile. « Les cités sont dégradées et particulièrement sous-équipées en matière d'aménagements de tous ordres » lance Garo Hovsepien. «Il faut savoir que dans le secteur il n'y a pas un cinéma, pas une librairie pas une école de danse, pas une école de musique ! Pour une ville de 155.000 habitants ! Il faudrait faire des efforts, il y a un travail énorme à faire». Certes, des projets de rénovation existent, « mais il faudrait accompagner tout ça par des structures collectives ». A son niveau, la mairie de secteur s'investit : « on essaie de suppléer ces manques dans nos centres d'accueil. On est obligé de créer ces activités culturelles avec nos moyens limités ». Mais cela n'est pas suffisant pour faire vraiment revivre un immense quartier qui en aurait bien besoin. «Toutes les collectivités doivent s'investir là». Pour permettre à la République, en somme, de reconquérir le terrain abandonné depuis des lustres !

Julien David

Après six ans de travaux, le couvent Saint-Lazare des Dominicains entièrement rénové redonne à ce lieu magique, au cœur de la ville, un pôle de rayonnement spirituel. Retour sur une communauté en pleine mutation.



Les Dominicains rénovent leur couvent

vie apostolique. L'histoire de Dominique de Guzman, plus connu aujourd'hui sous le nom de saint Dominique, débute lorsque chanoine d'Osma en Espagne, son évêque Diegue d'Osma lui demande de l'accompagner dans une mission diplomatique en Scandinavie. Durant leur chemin, Dominique rencontre un aubergiste albigeois dans le Sud de la France et passe la nuit à essayer de le convertir. A leur retour de voyage, l'évêque de Dominique passe par Rome et demande au pape de le relever de son ministère pour se consacrer à la prédication dans le Sud de la France.

Le pape refuse, mais en rentrant en Espagne le groupe croise une mission composée de légats du pape en route pour convertir les cathares. La mission pontificale a échoué et profitant alors de cette occasion, Diegue d'Osman leur montre comment avec l'Évangile pour seule arme il arrivait à les convertir. Son modèle est la prédication itinérante de Jésus. Diegue d'Osman, fort de son expérience, retourne dans son diocèse à Osma et laisse à Domini-

que la charge de continuer la prédication. Saint Dominique s'investit corps et âme et s'établit le 25 avril 1215 dans la maison Seilhan à Toulouse, où il fonde l'ordre des frères prêcheurs, plus connu sous le nom d'ordre dominicain appartenant à la catégorie des ordres mendiants. En quelques décennies, l'ordre dominicain se répand rapidement dans toute la chrétienté en ouvrant de nouveaux établissements

dans huit provinces (régions). En 1217, des frères dominicains venus se former à Paris acquièrent une maison près de la Sorbonne.

Les vicissitudes...

A la révolution française, les dominicains français connaissent des problèmes financiers et doivent louer leurs couvents. Interdits en France en 1790, les dominicains y sont restaurés en 1850 (date du rétablissement officiel de la province de France par le père Henri Lacordaire). Certains couvents durent fermer après le décret du

A Marseille, la communauté dominicaine atteste d'une présence de 800 ans. En 1225, neuf ans après la fondation de leur ordre, les dominicains s'installent dans la cité phocéenne. Depuis cette date, leur prédication, leur liturgie deviennent un poumon spirituel pour la ville. Au cours des siècles, de grands noms de frères dominicains ont marqué les esprits par leur enseignement. Qui sont-ils ?

Au commencement...

Vers 1200, la plupart des institutions monastiques paraissent se replier sur elles-mêmes. Un besoin de renouveau spirituel se ressent aussi bien au sein de l'Église que parmi les couches populaires de la société. C'est dans ce contexte qu'apparaît l'ordre des dominicains qui se caractérise par une lutte sans relâche contre l'hérésie cathare ainsi que par un mode de



Jean-Noël Guérini, Michel Vauzelle, Jean-Claude Gaudin Et Robert Assante lors de l'inauguration

29 mars 1880. Ils furent expulsés en 1903 et leurs biens confisqués. Ce n'est qu'en 1920 qu'ils sont autorisés à revenir en France. Dans la cité phocéenne, les frères subissent les mêmes exactions que dans d'autres régions de France. Après des démenagements successifs, ils reviennent et s'installent, en 1869, rue Edmond Rostand qui reste à ce jour le couvent de Marseille. C'est au père Hyacinthe-Marie Cormier

que l'on doit l'installation des dominicains, aidé par les dons de Mme Prat qui sollicite le grand architecte Pierre Bosan maître d'œuvre de l'Eglise et du couvent actuel. Pendant la seconde guerre mondiale, les dominicains n'hésitent pas à cacher des juifs, à l'instar du père Perrin, mort à plus de cent ans, qui a reçu pour ses actes héroïques, la médaille de Juste parmi les nations, attribuée par l'Etat d'Israël. Depuis 1990, le couvent sert pour le noviciat des dominicains de la province de Toulouse (le Sud de la France).

L'accomplissement...

En unissant la prédication et la mendicité, saint Dominique constitue une opposition radicale à la manière de vivre des ordres antérieurs, à l'exemple des cisterciens qui s'imposaient avec autorité. La réputation de l'ordre dominicain est marquée cependant par un paradoxe. En effet, il encourt le reproche, qui n'est que partiellement exagéré, d'avoir fourni à l'Eglise une bonne partie du personnel des tribunaux de l'Inquisition. En même temps, il est reconnu comme l'ordre dont les structures expriment dès l'origine un attachement singulier aux libertés démocratiques. Les constitutions dominicaines rédigées entre 1216 et 1221 ont pu être appelées, à juste titre, une cathédrale de droit constitutionnel. Les premières constitutions dominicaines furent fondées sur un véritable système parlementaire avec un parfait équilibre des pouvoirs législatif et exécutif. Les législations qui régissent la vie dominicaine, comme l'élection des supérieurs, sont le fruit d'assemblées nommées chapitres. A la base, dans chaque couvent tous les religieux participent à l'élection du prieur. A leur tour, tous les quatre ans, les prieurs d'une

région (appelée province) élisent un prieur provincial. Ce chapitre électif élit à son tour des définiteurs, responsables, avec le nouveau provincial, d'établir le programme de son mandat et éventuellement de fixer les règles particulières nécessitées par la bonne marche de la province. Enfin, et surtout, les chapitres généraux représentatifs de l'ordre tout entier ont seuls le pouvoir et la mission d'adapter la législation internationale de l'ordre. Tous les neuf ans, le chapitre général nomme un maître de l'ordre. « Puisque la règle nous fait précepte de n'avoir qu'un cœur et qu'une âme dans le Seigneur, il est juste que vivant sous la même loi, liés par les vœux de la même profession, nous nous trouvions unanimes dans l'observance de notre religion canoniale, en sorte que l'unité que nous devons conserver dans nos cœurs soit réchauffée et représentée au dehors par l'uniformité de nos mœurs. » Une appréciation de saint Dominique qui garde jusqu'à aujourd'hui toute son acuité. Quel que soit le couvent, les frères reflètent cette uniformité. Les frères dominicains sont des religieux apostoliques qui se consacrent entièrement au ministère de la prédication tout en étant liés par les vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance.

Le renouveau...

Dans le couvent de Marseille, la vingtaine de frères guidés par le père prieur Denis Bissuel peuvent être fiers de perpétuer le message des Evangiles dans des locaux restaurés. Jean-Noël Guérini, président du conseil général, rappelait avant les travaux l'importance de cette rénovation. « Depuis sa fondation, votre ordre place



ses couvents au cœur même des cités afin que vous soyez au quotidien plus proches de ceux que vous aidez et accompagnez. Cette proximité avec la communauté des hommes vous permet d'agir avec la profondeur de votre charisme au service constant de la vérité, du bien et de la charité. Après les différentes étapes de rénovation, votre œuvre, indispensable, vitale même, va pouvoir continuer à se déployer. » Effectivement, avec l'agrandissement des ailes du couvent, les frères bénéficient d'une salle de conférence qui fonctionne déjà avec un calendrier bien rempli et surtout d'une bibliothèque remise à neuf où le public pourra consulter plus de 70 000 ouvrages. Hormis les locaux, le jardin bordé d'arbres s'ouvre sur une galerie parfaitement aménagée pour une promenade spirituelle au cœur du couvent. Grâce au concours des collectivités locales et aux dons, les travaux ont enfin abouti pour la fierté des frères, mais surtout pour garder vivant le message plusieurs fois centenaire de la présence de l'ordre des dominicains dans la cité phocéenne.

Gilbert Gabbay

Rencontre avec le frère prieur Denis Bissuel

Récemment arrivé à Marseille, le frère prieur Denis Bissuel s'est confié au magazine Marseille + le mag'

M. Plus le Mag : Pourquoi avoir entrepris ces travaux de rénovation ?

DB. Le couvent existe depuis le xix^{ème} siècle, mais jamais rien n'avait été fait pour le rénover. Trop vétuste et même dangereux, sa rénovation était plus que nécessaire. Les travaux ont pu avoir lieu grâce à l'aide des collectivités territoriales mais également des dons privés. Au début, le couvent était réservé à la communauté, aujourd'hui il s'ouvrira de plus en plus au public.

M. Plus le Mag : De quelle manière se fera l'ouverture au public ?

DB. Nous accueillons déjà dans une aile du couvent des étudiants de l'extérieur qui

habitent chez nous pendant leurs études. Il y en a quatorze à ce jour. Les locaux, maintenant complètement terminés, comportent une grande salle de conférence, appelée le centre Cormier, du nom du bienheureux prieur Hyacinthe-Marie Cormier. Nous proposons dans cette salle tout au long de l'année des activités culturelles, spirituelles et intellectuelles ouvertes à tous et une bibliothèque avec plus de 70 000 ouvrages, que tout le monde pourra venir consulter à certaines heures de la journée.

M. Plus le Mag : Pourquoi le couvent fait-il penser à un lieu fermé ?

DB. Le fait de vivre en communauté ne veut pas dire que nous sommes fermés. Nous avons quotidiennement des relations avec des fidèles lors de

prières dans l'église attenante au couvent. Nous bougeons énormément, ce qui nous fait rencontrer de nombreuses personnes et nous allons à la rencontre des malades et des indigents. C'est donc une fausse idée, et il ne reste plus qu'à lancer un appel aux Marseillais à venir nous rejoindre pour découvrir le couvent des dominicains de Marseille.

Propos recueillis par Gilbert Gabbay

Le couvent saint Lazare
Centre Cormier
35, Rue Edmond Rostand - 13006 Marseille
Tél : 04 96 100 719

L'Union des Familles Musulmanes prend un coup de jeunesse en inaugurant des locaux en plein centre ville. Une victoire pour la directrice, Nacéra Benmarnia, qui n'a pas cessé, depuis la création de l'association en 1996, de vouloir mettre à la disposition de nombreuses personnes des locaux plus spacieux, afin de leur offrir un plus large éventail d'activités.



Aux côtés de Nacéra Benmarnia à droite, Lisette Narducci Mairie 2-3 et Patrick Menucci Mairie 1-7

L'Union des Familles Musulmanes dans ses nouveaux locaux

Lors de l'inauguration, Lisette Narducci, vice-présidente du Conseil général, déléguée à l'insertion, représentant le président Jean-Noël Guérini, a reconnu l'importance de ce nouveau site. «Le Conseil général des Bouches-du-Rhône a voulu, en accompagnant la création de ce nouvel espace, montrer l'attachement qu'il porte, non seulement au fonctionnement de votre association, mais plus particulièrement à l'existence au centre ville de Marseille d'un lieu social et culturel qui puisse répondre aux nécessités de la population. Rompre l'isolement, favoriser les échanges, resserrer le lien social, c'est ce que vous faites

avec courage, avec patience». Courage et patience ne manquent effectivement pas à Nacéra Benmarnia, la quarantaine dynamique, qui entend s'ouvrir de plus en plus sur la cité. L'Union des familles musulmanes s'est surtout fait connaître par le festival de l'Aïd, plus communément intitulé «L'Aïd dans la cité, une fête à partager», créé et organisé depuis sept ans par l'UFM. Devenue la vitrine de l'association, le festival s'articule sur une idée simple, qui est la volonté de partager les cultures musulmanes à l'occasion de l'Aïd El Kébir, la fête la plus importante du calendrier musulman, avec tous les Marseillais quelles que soient leurs origines. À l'appui de cette réussite et forte de ce savoir-faire, la directrice compte, dans ce nouvel espace convivial

et accueillant, continuer l'idée du partage en proposant des activités culturelles plus nombreuses pendant toute l'année. Des expositions ou des rencontres étofferont les activités de l'UFM. C'est le cas par exemple des rencontres organisées avec les autres communautés religieuses pour penser ensemble un sujet commun. La prochaine réunion aura lieu sur le thème de Jérusalem. Si le volet culturel prend une place importante, l'UFM ne néglige en aucune façon les autres orientations de l'association, notamment l'éducation, mais aussi le social et l'humanitaire. Une association ouverte à l'écoute des autres pour mieux se comprendre et partager.

Gilbert Gabbay



Nacéra Benmarnia

Gilbert Gabbay : Depuis quand votre association existe-t-elle ?

Nacéra Benmarnia : L'Union des Familles Musulmanes (UFM) a été créée en avril 1996 à Marseille et a été agréée en 1998 par l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF), j'en étais la présidente fondatrice, aujourd'hui je ne suis plus administratrice parce que je suis de-

«Nous voulons partager notre culture»

venue salariée. Nous sommes une équipe de cinq salariés avec quinze à vingt bénévoles. Pendant notre festival L'Aïd dans la cité, cent bénévoles nous rejoignent.

G.G : Sur quelle base de travail avez-vous créé l'UFM ?

N.B : Dès notre création, nous avons scindé nos activités : un volet culturel, un volet social, un volet éducatif. Notre travail social consiste en la distribution de colis alimentaires et de vêtements, de médiation avec les institutions comme le bureau des étrangers, le bureau de la nationalité et aussi le ministère de la Justice pour les jeunes délinquants. Concernant le volet éducatif, c'est des cours d'alphabétisation, d'initiation à l'informatique, soutien scolaire, enseignement de la langue arabe. Hor-

mis cela, nous avons des ateliers cuisine, des espaces mis à disposition des personnes âgées pour accompagner les vieux migrants et un espace pour les femmes.

G.G : Comment votre association se fait-elle connaître ?

N.B : Le bouche à oreille a parfaitement fonctionné pour nous. Maintenant les travailleurs sociaux nous connaissent et nous envoient un grand nombre de personnes. Le ministère de la Justice nous envoie également des jeunes condamnés pour effectuer leur peine chez nous dans le cadre du travail d'intérêt général.

G.G : Quelles sont vos relations avec les politiques ?

N.B : L'Union des familles musulmanes

collabore avec toutes les institutions. Nous sommes financés par la mairie, le conseil général, le conseil régional. Je considère que c'est grâce à notre travail que nous sommes arrivés à créer ces bonnes relations. Nous remontons la parole des gens vers les politiques.

G.G : Quelques mots sur l'aspect culturel de votre activité.

N.B : Nous organisons des expositions et des conférences, mais le plus important pour l'UFM, c'est le festival de l'Aïd dans la cité. Pendant cette fête, les musulmans étaient stigmatisés à cause de l'abattage des moutons, de la prière improvisée sur les trottoirs. Alors, nous avons décidé de redonner à la fête son vrai sens et de faire connaître cette culture. Pour cela nous avons été à la rencontre de plus de cent associations partenaires, parmi lesquelles l'Unicef, le Secours populaire, le centre culturel juif Edmond Fleg, la Maison arménienne, ou encore le centre culturel italien afin qu'ils se joignent à nous pour faire vivre ce que nous avons appelé la fête de l'Aïd ou fête du partage.

G.G : Vous vouliez vous ouvrir aux autres ?

N.B : Nous voulions tout simplement dire que d'être ouvert fait partie de notre tradition, de notre culture. Nous avons une culture dont nous sommes fiers et que nous voulons partager. Mais cette culture est perçue comme du folklore et non pas comme une culture à part entière. Lorsqu'on a déposé des demandes de subventions pour l'Aïd dans la cité à la Culture, les pouvoirs publics ont orienté notre dossier à la Solidarité, alors que nous, nous parlions de culture, avec du cinéma et des spectacles musicaux. La réponse de l'institution politique a été : l'essentiel c'est que nous vous accompagnions financièrement. Nous maintenons que notre reconnaissance est de l'ordre du symbolique.

G.G : Quelle que soit la manière dont cela est fait, l'essentiel est d'avoir sa fête !

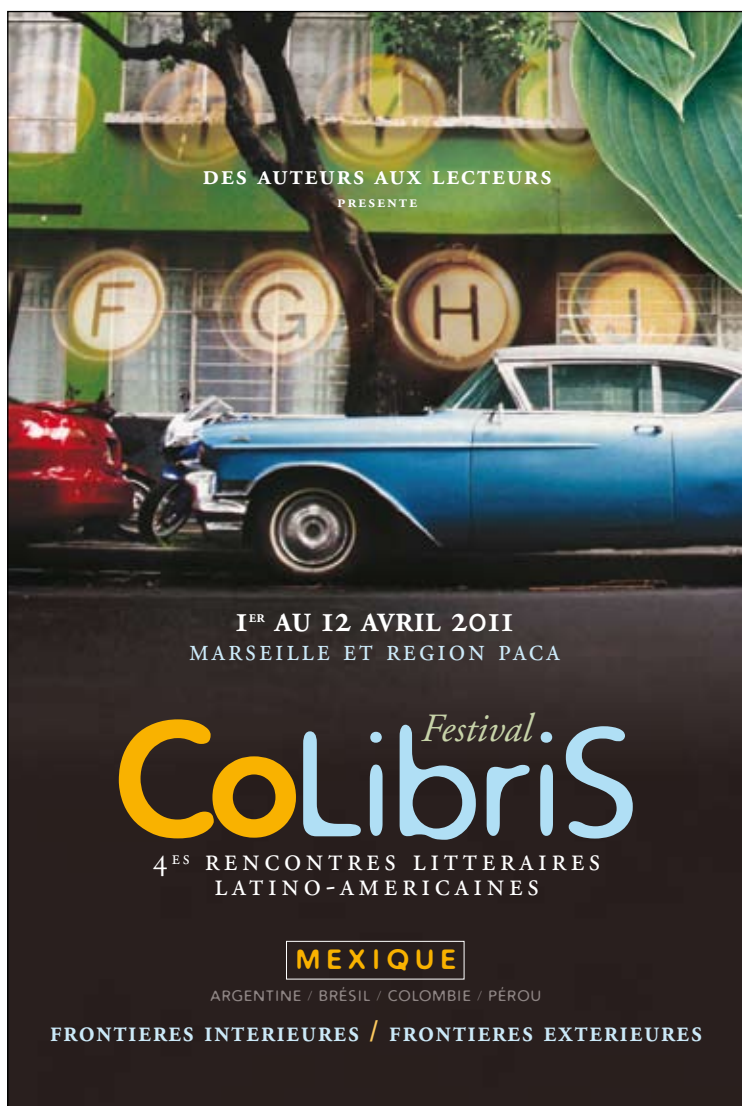
N.B : Je suis d'accord mais ce qui nous ferait plaisir, c'est la reconnaissance que nous ne sommes pas une sous-culture, comme s'il y avait la culture avec un C

majuscule et puis la culture avec le c minuscule selon l'origine. Avec le Conseil régional, nous sommes au bout de sept ans d'accompagnement et nous sommes enfin parvenus à ce que se soit un événement culturel.

G.G : Quelle est votre plus grande satisfaction ?

N.B : Je suis contente d'être arrivée à faire vivre l'UFM, car en 1996 ce n'était pas simple, il y avait les partisans de la laïcité qui trouvaient anormal qu'on aide à vivre une association qui s'appelle UFM, et il y avait beaucoup de gens qui me taxaient de communautariste. Je dois préciser que notre association brasse quatorze nationalités, il nous arrive d'accompagner des familles qui ne sont ni de tradition musulmane ni de culture musulmane, ni issues de ces pays.

Propos recueillis par Gilbert Gabbay



DES AUTEURS AUX LECTEURS
PRESENTE

1^{ER} AU 12 AVRIL 2011
MARSEILLE ET REGION PACA

CoLibriS Festival
4^{ES} RENCONTRES LITTERAIRES
LATINO-AMERICAINES

MEXIQUE
ARGENTINE / BRÉSIL / COLOMBIE / PÉROU

FRONTIERES INTERIEURES / FRONTIERES EXTERIEURES



la tomate cerise

SALADERIE - PLATS DU JOUR
PÂTES - SANDWICHERIE
CRÊPERIE - SALON DE THÉ
RESTAURATION LE SOIR

sur place ou à emporter
7h00 / 23h00 - Salle climatisée
FERMÉ LE DIMANCHE
26, Rue Sainte 1300 Marseille
04 91 33 81 89



La ville de Marseille et le Conseil général des Bouches-du-Rhône ont uni leurs efforts pour réhabiliter un vaste complexe scolaire pour une enveloppe globale de 55 M d'euros, à hauteur de 27,5 M pour l'une et l'autre. Cette remarquable opération réalisée dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage confiée à la Ville comprenait la création d'une école maternelle, d'une école primaire et la réalisation du collège Pierre Puget. Ainsi, ce projet permet d'accueillir sur un même lieu des jeunes Marseillais de 3 à 18 ans.

Un vaste ensemble scolaire : Fiolle Mélizan Puget

Pour, Jean-Claude Gaudin, le sénateur-maire de Marseille, «la réalisation de l'ensemble scolaire Fiolle Mélizan et du collège Pierre Puget est exemplaire à la fois par son ampleur, sa complexité technique et sa spécificité juridique et financière», a-t-il confié, lors de l'inauguration, de ce vaste projet bipartite en présence de très nombreuses personnalités. En effet, la convention établie en 2006 entre la Ville et le Conseil général a défini le cadre général de maîtrise d'ouvrage de trois projets à savoir l'école et le collège Fraissinet, l'école et le collège Clair Soleil, et enfin, la réalisation de deux écoles, une maternelle et une élémentaire avec le collège Pierre Puget. La maîtrise d'ouvrage de cette dernière opération a été confiée à la Ville. «Cette coopération intelligente a été menée dans la concertation entre nous, avec l'Inspection Académique, les chefs d'établissements, les parents d'élèves, les riverains et les CIQ», a souligné Jean-Claude Gaudin.

Maîtrise d'ouvrage

Le projet a en fait débuté en février 2005. Le Conseil général a délégué à la Ville, la maîtrise d'ouvrage du collège Puget, conjointement à la restructuration des écoles et à la construction d'un parking souterrain de 600 places dont une centaine pour les enseignants. La Ville a retenu en 2006, à l'issue d'une procédure d'appel d'offres,

Marseille Aménagement, comme mandataire pour assurer la conduite des opérations. Après la finalisation du programme global par les deux parties, le concours de conception et de réalisation a été lancé au printemps 2006. La complexité du projet liée au site, à la continuité du service public, au maintien des élèves du collège sur place, tout au long des travaux, mais aussi à la réalisation du parking, a nécessité le couplage des études au phasage des travaux. Le projet de l'architecte Marc Farcy et de Garcia Ingénierie BTP présenté par GFC Construction a été retenu. Le programme qui s'est déroulé sur 30 mois a nécessité six mois d'études et deux ans de travaux. 12.000 m² ont été démolis, 15.000 m² ont été construits et plus de 15.500 m² ont été nécessaires pour le parking. Les travaux ont débuté en juillet 2007 pour la réalisation de la première partie du collège et se sont terminés pour la livraison de deux écoles maternelles au

cours du premier semestre 2010. A la fin mai 2009, les élèves de l'école primaire Jean Fiolle ont effectué leur rentrée dans le nouvel établissement scolaire. En mars 2010 furent livrés, outre l'école maternelle, l'amphithéâtre et le gymnase du collège. L'objectif de ce projet est de créer des équipements modernes et spacieux, là où n'existaient que des conditions éparées et peu fonctionnelles. Pour la mise en œuvre de ce pôle éducation, la Ville s'est attachée à ce que plusieurs principes soient respectés, le confort, l'accessibilité et la sécurité. Un effort a été mené à la conception vers une réduction des consommations, l'amélioration du confort ainsi qu'une réduction de l'impact du projet sur son environnement lors des travaux.



Roland Blum 1er adjoint, Jocelyn Zeitoun, Jean-Noël Guérini, Jean-Claude Gaudin, Janine Ecochard et le préfet Hugues Parant

Quatre phases

Le nouvel établissement sur 2300 m² de surface utile comprend tout d'abord une école élémentaire de 18 classes de 60m² chacune soit 490 élèves de 6 à 11 ans. Il intègre à la fois une salle polyvalente de 100 m² réservée aux activités audiovisuelles ou de spectacles, une bibliothèque couplée à un centre de documentation doté d'équipements audiovisuels et informatiques ainsi qu'un restaurant scolaire self-service de 240 m². À cela s'ajoute donc une école maternelle de huit classes. Aux côtés de l'ensemble Fiolle Mélizan est juxtaposé le collège Pierre Puget d'une capacité de 750 élèves. Cet équipement est particulièrement moderne et bien doté. «Les locaux sont agréables et bien équipés. C'est un collège où l'on se sent bien et où l'on a envie d'apprendre et de progresser», a souligné Jean-Noël Guérini, président du Conseil général. La construction neuve d'une surface de 8311 m² comprend une demi-pension pour 500 rationnaires, un



Martine Vassal, Nathalie Pigamo, Jocelyn Zeitoun, Jean-Noël Guérini, Jean-Claude Gaudin, Janine Ecochard et l'inspecteur d'Académie Jean-Luc Bénéfice

gymnase, un amphithéâtre et sept logements de fonction. Les équipements sportifs et l'amphithéâtre sont accessibles en dehors du temps scolaire. Compte tenu de la complexité des travaux et de la nécessité de préserver le fonctionnement des établissements, le chantier qui a duré 30 mois a été structuré en quatre phases distinctes. La première a débuté en août 2007 par la démolition de la partie Est du collège et de l'Institut Mélizan. Un collège ainsi qu'une extension provisoire de l'école primaire ont été installés. La seconde partie qui a duré toute l'année 2008 a d'abord porté sur la démolition de l'aile ouest. La première tranche de la réhabilitation de l'école maternelle s'est effectuée pendant l'été. En 2009, les collégiens sont déplacés dans l'aile Ouest du nouveau collège élargi d'un réfectoire provisoire. Les locaux du collège ont été démontés et la réhabilitation de l'école élémentaire a été achevée en septembre 2009. La nouvelle école primaire ouvre alors. Son extension est démontée. La nouvelle école primaire, le gymnase et la partie Est du collège se construisent. La seconde tranche de la réhabilitation de l'ancienne école maternelle s'est déroulée durant l'été 2009.

Une insertion dans le site

Ce quartier, qui est issu de l'extension des rues Paradis vers le quartier de «Coronet» (1848) et de la rue Breteuil vers le quartier de «Pierolaris» (1840), s'est d'abord construit sur des grandes propriétés comme Falque, Coronet ou Fortune. Son

organisation finale date de 1966 lorsque la rue Breteuil fut étendue jusqu'au boulevard Gaston Crémieux. Son tissu urbain est toutefois structuré par des bâtiments du début du 20^{ème} siècle et marqué ponctuellement par certains autres datant des années 1960. Dans un contexte contrasté, le projet a consisté à proposer une douce monumentalité déployée en façade sur un important linéaire afin d'identifier cet équipement dans son ensemble en intégrant les éléments architecturaux au projet. La seconde approche a résidé dans la volonté d'insertion à l'intérieur de l'îlot pour ne pas créer de déficit urbain après intervention. Le programme a tout d'abord porté sur la reconstruction du collège sur la rue du Docteur Escat avec un retour sur la rue Breteuil. L'important linéaire de bâtiments intégrant l'ancienne façade du collège dans sa partie noble post Jules Ferry, ses modénatures, ses rythmes et son ornement, confèrent à l'ensemble une forte urbanité. Ce point de repère pour le quartier a donc été maintenu. Ce choix d'une architecture résolument contemporaine est lié à l'objectif de renouvellement urbain exprimé dans le programme ainsi qu'à la volonté de l'affirmation de l'institution scolaire dans le tissu urbain. «L'insertion dans le site tient compte de la perspective publique et du repère urbain qui représente la composition sur la rue du Docteur Escat, tout en assurant la liaison visuelle et la couture entre la ville à l'intérieur de l'îlot», souligne l'architecte Marc Farcy. La reprise de l'ancienne échelle et sa juxtaposition aux bâtiments créés contribuent à requalifier cet ensemble pour mieux l'affirmer dans la ville. «L'idée a été de recréer une identité cohérente pour cet îlot envisagé comme un ensemble, tout en permettant à chaque bâtiment de maintenir sa propre expression», explique Marc Farcy.

Jean-Pierre Enaut





Depuis bientôt deux ans, Le Parc prend naissance sur les anciens domaines de Nestlé. Sous la houlette de la société Goodman, des entreprises sont invitées à s'installer dans un cadre à la fois paysager et admirablement desservi

« Valentine Vallée Verte » au cœur du développement de l'est marseillais

Dans le secteur, historiquement, les industries en nombre côtoyaient quelques terrains vagues. Tout le long de l'Huveaune, dans la vallée du fleuve côtier, depuis le cœur du XI^{ème} arrondissement de Marseille jusqu'aux portes d'Aubagne battait l'un des pôles vitaux de l'économie phocéenne, au mépris parfois -mais c'était alors une valeur bien peu prise en considération- de l'environnement... Peu à peu, la grosse industrie, polluante mais créatrice d'emplois, a disparu ou émigré vers d'autres cieux. Et des champs de ruines économiques et sociaux sont nées d'autres activités, plus dans l'air du temps. Aujourd'hui, un des secteurs-phare de la vallée, au niveau du quartier de La Valentine, se veut en plein développement. À côté de l'usine Nestlé -devenue NetCacao- dont l'immense cheminée dominait jadis tout le secteur, est en train de naître un vaste domaine, le parc d'activités « Valentine Vallée Verte ». Sur dix hectares, des locaux seront mis à la disposition des sociétés auxquelles ils seront loués. 30.000 m² de bâtiments anciens sont ou seront réhabilités (18.000 m² sont déjà occupés) et 70.000 m² seront construits de toutes pièces. C'est la société australienne Goodman, propriétaire des lieux, qui se charge de l'aménagement et de la commercialisation des installations.

Couleurs café

Goodman est un groupe d'envergure internationale, implanté en Europe et en Asie, dont les deux « métiers » sont le développement logistique (entrepôts de messageries) et la création de « business parc ». « Le groupe avait la volonté d'investir dans le sud, dans une grande métropole, pour y installer un parc de dimension importante » explique Max Fouque, directeur du développement pour le sud au sein de Goodman. « Valentine Vallée Verte » est

le deuxième parc porté en France par la société australienne. Un autre a été ouvert dans la région parisienne.

Arrivé il y a moins de deux ans, la société s'est attachée à restaurer d'anciens bâtiments de Nestlé et construire de nouveaux lieux d'accueil pour les entreprises. Le bâtiment « Bourbon » où était anciennement stocké le café, fait figure de bâtiment-phare. « Le rez-de-chaussée et cinq



étages ont été rénovés. Nous avons tenu à conserver et restaurer la façade signée Fernand Pouillon. Le rez-de-chaussée est réservé aux locaux d'activités, les étages aux bureaux » précise le responsable. À côté de Netcacao, désormais voué au chocolat, le parc porte toujours l'empreinte du café à travers la dénomination de ses bâtiments : Bourbon et Moka ont été réhabilités, Skybury, du nom du célèbre café australien, construite de toutes pièces.

Autant d'espaces en partie déjà occupés -plus de 400 emplois sont effectifs, aujourd'hui, sur le site- mais dont beaucoup sont prêt à accueillir des sociétés séduites par le cadre. Au-delà, c'est un

véritable « lieu de vie » qu'ambitionne de créer Goodman. « On essaie de mettre en place des services en interne. La poste est déjà installée. On pense aussi à de la restauration sur site, une crèche pour les salariés, un espace sportif... ».

Objectif, commercialisation

Si, pour l'heure, le Parc Valentine Vallée Verte n'a pas encore concrétisé tous les espoirs suscités, en terme d'emplois, Goodman reste déterminé à faire de ce lieu une réussite. « Malgré la baisse d'activités, le climat économique morose, la crise, nous avons continué à investir, réaliser des travaux de rénovation » lance Max Fouque. « Les travaux ont été importants, et nous continuons le développement. C'est une opération à laquelle on continue

de croire, une réalité économique à l'est de Marseille où il n'y avait pas grand chose ».

La tâche reste importante, tant pour la commercialisation des locaux que pour de futurs développements : « 50.000 m² sont encore développables pour les activités et les bureaux... Si la commercialisation se déroule bien, il n'y aura pas de frein

au développement ». Une commercialisation vitale pour l'avenir du projet. « On attend naturellement une certaine rentabilité pour pouvoir continuer » reconnaît le directeur du développement, qui assure proposer des prix tout à fait adaptés au budget d'une entreprise. « A 135 € hors taxes par mètre carré et par an, nous sommes dans la fourchette marseillaise, qui va de 100 à 200 euros - sur Euro - méditerranée » note-t-il. « Nous sommes disponibles pour faire passer un souffle positif sur ce site ! ».

Julien David

Pour le comité de quartier, «Saint-Menet a été sacrifié»

La création du parc « Valentine Vallée Verte » n'a pas suscité enthousiasme du côté des habitants du quartier Saint-Menet, sur lequel il est installé. « D'abord, les habitants sont gênés par l'appellation du parc » explique Michel Godée, le président du CIQ. « On a débaptisé leur noyau villa-geois. Le parc aurait dû s'appeler Vallée Verte Saint-Menet et non Valentine ! C'est comme si on disait à un Parisien qu'il est Marseillais! ». Un mécontentement auquel s'ajoute une profonde déception quant au

résultat. « On avait dit qu'il y aurait des emplois créés, des embauches dans le secteur... Mais ça n'a rien créé du tout : les entreprises installées là se sont simplement déplacées! » Des entreprises peu nombreuses, au demeurant, car « beaucoup préfèrent acheter, et sur le parc, il n'y a que des locations » Si on ajoute l'aménagement accidentogène de certains accès, la coupe est pleine pour les 4000 familles de Saint-Menet. « Ici, nous sommes très prudents, et effrayés par toutes ces socié-

tés gérées par des fonds de pension, des promoteurs... On saccage Saint-Menet, le village a été sacrifié » et de rappeler que « depuis 40 ans, les expropriations se sont succédées ! Le village est coupé par dix voies routières! ». Bien sûr, la ville doit se développer, « mais on souhaite que ce soit fait d'une manière harmonieuse, concertée, pas à tort et à travers! ».

J.D.

La CGT demande l'application de la convention de 2006



« Tout ce qu'on a dit depuis 3 ans s'est vérifié ! On a toujours tiré la sonnette d'alarme en vain! » constate Jean-François Molina, CGT Nestlé et représentant de l'association de défense des salariés de Nestlé (ADSN). Pour lui, les engagements initiaux sur le parc Vallée Verte n'ont pas été tenus. « La convention créée en 2006, composée de partenaires sociaux et d'élus n'a jamais été appliquée. Les emplois annoncés n'ont pas été créés. La plupart des entreprises installées sont des délocalisations » et de prendre l'exemple de La Poste, dont les 140 emplois ont été déplacés depuis les quartiers Nord et Sud. « On a toujours dit qu'on ne pouvait considérer tous

ces emplois comme des créations. Aujourd'hui, beaucoup s'en rendent compte, à la mairie ou la chambre de commerce ». La CGT demande « que soit enfin relancée et appliquée cette convention qui stipulait que le parc devait accueillir des industries », seules créatrices d'emplois en nombre. « Nous sommes inquiets. On a peur que l'état se désengage... Aussi va-t-on relancer les élus pour que se tiennent des réunions de pilotage. Qu'on travaille clairement et honnêtement ». Avec l'espoir de ne pas rater une occasion de vraie relance. « Pour un industriel, il n'y a pas mieux que ce site! ».

J.D.

La ville « pas très satisfaite » du développement du parc



Robert Assante maire des 11ème et 12ème arrondissements

La mairie de secteur (11e et 12eme arrondissements) avoue son scepticisme sinon son mécontentement face au développement de Valentine vallée verte. « Notre idée, au lancement de cette zone était de permettre la création d'emplois...Et de ce point de vue, le résultat n'est pas très positif » lance Robert Assante, le maire de secteur. « En deux à trois ans, on attendait 2000 emplois sur le site../. Il n'y en a que 500 à l'heure actuelle. Et ce sont surtout des emplois venus d'autres zones, pas des créations! » ajoute-t-il. Le secteur, autour du fleuve, est particulièrement vaste et attrayant, implanté au cœur d'un dense réseau de communication, tant vers Aix que Marseille ou Aubagne... « La zone est superbe. De nombreuses entreprises

veulent venir... mais elles ne viennent pas sur le parc Valentine! Pourquoi? » demande le premier magistrat du 6e secteur. « Je m'interroge sur la volonté de Goodman : met-il tout en œuvre pour attirer les entreprises ? Les prix ne sont-ils pas prohibitifs? Le but, c'est quand même d'avoir des emplois : le terrain a été cédé pour ça! ». Une situation qui laisse présager, pour l'élu, un prochain comité de suivi plutôt tendu. « Soit la démarche commerciale est trop compliquée -peut-être y a-t-il un manque d'appréciation du contexte marseillais de la part de Goodman- soit les prix sont trop élevés, ou les deux !... Mais la préfecture devrait mettre en demeure. Il faut que Goodman s'explique! ».

Julien David



Avec son troisième Plan Emploi 2009-2014, la Ville de Marseille a décidé de favoriser les besoins en emploi des secteurs porteurs de l'économie marseillaise. S'inscrivant dans cet objectif, la Maison de l'Emploi (MDEM), à partir d'un diagnostic partagé, exerce une mission d'observation de la situation et d'anticipation des mutations économiques.



Maison de l'emploi de Marseille : une mission plurielle

Créée en 2007, la maison de l'emploi de Marseille (MDEM), association Loi 1901, s'inscrit dans le volet «Mobilisation pour l'emploi» de la loi sur la cohésion sociale. Subventionnée notamment par l'Etat, la Ville de Marseille, la Région PACA, elle a pour objectif de promouvoir une politique concertée de l'emploi. Elle favorise une meilleure coordination et mutualisation d'une cinquantaine d'organismes marseillais en matière de conseil, d'orientation, d'accompagnement, de formation, pour des organismes associatifs ou institutionnels ainsi que les porteurs de projets. «Ici nous ne recevons pas le public, c'est un espace de dialogue pour mieux analyser et anticiper les besoins des entreprises, l'évolution des métiers, les compétences disponibles et celles à mettre en place» explique Laurence Fontaine, directrice de la structure.

Partager l'information

La MDEM a en charge le secteur de la Vallée de l'Huveaune, du Centre Ville, de Marseille Nord et des communes d'Allauch, Plan-de-Cuques et Septèmes-les-Vallons «C'est une zone qui recense 900 000 habitants, c'est la plus importante de France.» ajoute la directrice. Ses filières métiers sont notamment les services à la personne, l'hôtellerie, le bâtiment et la relation clients « En 2010, nous avons réussi à placer 110 jeunes dans le bâtiment et depuis 4 mois autant dans la filière relations clients. Cette filière est en plein essor et elle l'une des rares à proposer un ascenseur social in-

terne. C'est très intéressant » assure Laurence Fontaine. Régulièrement donc, à l'initiative de la Maison de l'Emploi, les professionnels de l'emploi se retrouvent pour partager des informations issues du terrain, croiser des chiffres et des analyses, échanger sur les grandes tendances du marché du travail. En parallèle, afin d'améliorer la lisibilité et l'accessibilité de l'offre, la MDEM avec ses nombreux partenaires multiplie les initiatives : Les Forums de l'emploi, le bus de l'emploi, les ateliers «prise de parole», adaptation de l'offre de la Cité des Métiers, l'annuaire EFFICAS, Web TV des services à la personne. Enfin, parmi les actions actuellement en cours, le grand défi des emplois pour Marseille 2013 ainsi que le projet



de centrale de mobilité qui a été lancé afin de développer une offre de services ciblée vers les personnes à faible mobilité géographique. « Il y a beaucoup de travail encore mais les résultats que nous obtenons sont encourageants et cela nous motive fortement.» conclut Laurence Fontaine

Joëlle David Ferrigno

M+ Le Mag : Quel est le rôle de la Maison de l'Emploi à Marseille ?

Jacques Rocca Serra : C'est la seule structure qui rassemble tout le monde en un même lieu : Pôle emploi, le Conseil Général, la Mairie, l'Afpa, la Chambre de Commerce, les missions locales ainsi que les donneurs d'emploi : l'Union patronale, la Chambre des métiers, la CGPFE, les associations. Ce qui m'avait beaucoup choqué lorsque j'ai été délégué par le maire, c'est qu'il y avait des centaines de structures -au total près de 500!- qui s'occupaient de l'emploi. J'ai pensé que si cela faisait vivre autant de personnes, c'était une véritable utilité non négligeable. Mais, il n'y avait pas de rassemblement, ni une mise en commun de tous les moyens. Tout le monde faisait un peu ce qu'il voulait dans son coin sans s'intéresser à ce que faisait le voisin. Ce qui donnait deux études identiques sur le sujet, deux actions similaires sans aucune coordination. Aujourd'hui, tous les acteurs du monde se retrouvent autour d'une table régulièrement afin d'échanger plusieurs types d'informations. Nous confrontons ces informations et nous nous mettons d'accord pour effectuer un certain nombre d'actions ensemble, ce qui permet d'être plus efficace.

M+ Le Mag : Une efficacité qui se traduit sur le terrain ?

Jacques Rocca Serra : Nous observons ce qui se passe sur notre territoire. L'intérêt de la Maison de l'Emploi c'est aussi qu'elle a un lieu, un bassin d'emploi très précis avec ses propres spécificités. Ce qui nous permet d'intervenir en anticipant les mutations d'emplois. Par exemple, dès que j'ai été nommé Président, j'ai demandé la création du projet Marseille 2013. Nous savons, à peu près, ce que cela va générer comme emploi et on est en train de mettre des formations en amont. Pas seulement dans l'hôtellerie, la restauration ou la culture, il y a des tas d'autres emplois qui pourront répondre aux demandes des entreprises qui préparent cet événement. Ce que j'ai toujours beaucoup regretté de la part de l'État et de l'Éducation Nationale c'est que l'on forme des gens, depuis des lustres, dans des filières métiers, où l'on sait parfaitement qu'il n'y aura aucun débouché. Comment peut-on, dans une société comme la notre, faire des choses comme ça ? A la Maison de l'Emploi, nous essayons de faire en sorte qu'il y ait une adéquation entre l'offre et la demande. Et, nous sommes bien placés parce que c'est



Entretien avec Jacques Rocca Serra, Président de la Maison de l'Emploi de Marseille

la seule structure, en relation avec tous les créateurs d'emplois. Ils nous informent sur leurs besoins en ressources humaines, ce qui nous permet de former les personnes répondant aux critères demandés. Nous sommes plus proches de la réalité.

M+ Le Mag : Quel est le budget de la MDEM ?

Jacques Rocca Serra : On a un beau budget, aux alentours de 2,4 millions d'euros, financé notamment par l'État, la ville, la Région et d'autres financiers. Je me suis évertué à ne pas augmenter le budget de fonctionnement. Pas de locaux luxueux, pas de voiture, le strict minimum afin d'employer la majeure partie de la subvention à des actions en faveur de l'emploi, des actions efficaces et concrètes sur le terrain.

M+ Le Mag : Comment se situe Marseille en matière d'emploi ?

Jacques Rocca Serra : Pour revenir à notre rôle d'observation du bassin d'emploi, si on le réduit qu'à la ville de Marseille, on s'aperçoit aussi que chaque arrondissement est différent. Par exemple, dans les quartiers nord de la ville, il y a des difficultés mais beaucoup de propositions grâce aux zones franches. Du côté de la vallée de l'Huveaune, où il y a aussi des difficultés, on est en train de reconvertir des zones abandonnées pour permettre aux

entreprises de s'y installer.

Quant au Centre ville, c'est encore plus difficile, il y a une paupérisation et peu de répondant. On espère avec Marseille 2013 apporter des propositions notamment avec des activités culturelles. Et ce travail, en fait, il n'y a que la Maison de l'emploi qui peut le faire grâce à la mutualisation de toutes actions qu'elle mène.

M+ Le Mag : Quel est l'objectif que vous souhaitez atteindre ?

Jacques Rocca Serra : Mon souhait c'est de réduire justement les différences entre l'offre et la demande. De faire en sorte de mieux adapter, former les personnes aux emplois qui existent. Et en général, de réduire le chômage à Marseille, plus élevé que dans les autres Régions de France. Il est à 12 % mais en 9 % sur le plan national tout de même 3 points d'écart. Notre ambition c'est cela et notamment auprès des jeunes. Je préside aussi les Missions Locales qui sont un complément indispensable à la Maison de l'emploi pour lutter contre le Chômage.

Propos recueillis
par Joëlle David Ferrigno



Maurice Di Nocera

Maurice Di Nocera est conseiller municipal délégué aux grands événements et aux grands équipements de la ville de Marseille, et Conseiller général des Bouches-du-Rhône du canton de la Blancarde depuis 2008. Il nourrit de grandes ambitions sur le plan sportif. Entretien exclusif.

En 2011, Marseille vibrera pour le Rugby

M+ le Mag : Quels sont les grands équipements de la ville ?

Maurice Di Nocera : Les grands équipements sont le Stade Vélodrome, le Palais des Sports, le Dôme, c'est aussi le Stade Louis Dreyfus qui va s'inaugurer bientôt à la Commanderie et bien entendu les autres équipements qui viendront enrichir ma délégation. Les grands événements sont les grandes manifestations internationales ou nationales qui se déroulent à Marseille au sein des grands équipements. Depuis que je suis élu dans cette ville, et que le maire m'a confié cette importante délégation, je fais le maximum pour que toutes les grandes manifestations sportives, culturelles et économiques se déroulent à Marseille. J'ai assisté samedi 22 janvier au mondial de trial indoor au Palais des sports, nous avons en préparation des matchs de rugby du Rugby Club Toulonnais...

M+ le Mag : Marseille va accueillir au Vélodrome les deux demi-finales du Top 14, les 27 et 28 mai 2011, pouvez-vous nous parler de ce choix ?

Maurice Di Nocera : Au sujet du Top 14, il n'y avait jamais eu deux demi-finales dans notre ville, habituellement c'était une demi-finale à Marseille, puis une à Toulouse, Lyon ou Bordeaux par exemple. Hors là, nous avons réussi pour la première fois à accueillir les deux rencontres, une le vendredi et une le samedi. Notre ville a toujours su répondre aux exigences de la ligue de rugby, que j'ai rencontrée, et qui est fière et heureuse d'être à Marseille cette année. S'il est vrai que Marseille est une ville de football, le rugby y a une place prépondérante, et en voici la preuve : lorsque nous avons organisé le match des All Blacks, le stade était rempli.

M+ le Mag : Quelles seront les répercussions pour la ville ?

Maurice Di Nocera : Si le côté sportif est acquis, l'important aussi, c'est de considérer le côté économique. Lors d'un match de football, il y a dans le stade 60% de supporters Marseillais, lorsqu'il s'agit d'un match de rugby, la tendance s'inverse complètement : 70% de supporters environ ne sont pas Marseillais. Ce qui en pratique signifie que les gens viennent à Marseille, y logent, déjeunent, dînent, et prennent les transports en commun et découvrent la ville. Cela donne une dynamique commerciale, sportive, mais aussi et surtout cela renforce l'image de notre ville qui avait un peu cette particularité d'être associée au football et à L'OM : Marseille c'est l'OM mais c'est aussi le rugby.

M+ le Mag : Que va-t-il se passer à Marseille avant ces deux matchs ?

Maurice Di Nocera : Nous avons eu l'idée de réaliser pendant la quinzaine de jours précédant les demi-finales, des manifestations sur Marseille pour cibler « Marseille capitale du rugby » à travers diverses animations : deux espaces dédiés au rugby seront aménagés, le premier pendant quatre jours sur la Place aux Huiles, avec initiations, tournois, ateliers. Et le second pendant dix jours sur la place Bargemon, avec une structure gonflable et un car-podium, initiations et finales de rugby à toucher qui opposeront écoliers mais aussi entreprises et personnalités de la ville. Des tournois seront également organisés dans les mairies de secteur, avec finale sur le Port. Une exposition, ArtRugby, de-

vrait être mise en place à la Chambre de Commerce. Deux colloques sont également prévus sur les thèmes « Entreprises et Sport » et « Santé et Sport », ainsi que des projections de films sur le rugby...

M+ le Mag : Le Stade Phocéen est bien placé dans le classement de Fédérale 2, suivez-vous leur progression ?

Maurice Di Nocera : Oui bien sûr, je les suis. Le Stade Phocéen maintenant c'est Marseille. Il nous fallait une belle équipe de rugby, d'ailleurs la reconfiguration du stade Vélodrome n'est pas uniquement la rénovation d'un stade, c'est la requalification d'un quartier dans lequel il y aura : centre commercial, hôtels, bureaux, résidences pour étudiants, personnes âgées, et handicapées, ainsi qu'un nouveau stade de rugby dans l'ancien stade Delort.

Propos recueillis
par Christine Courtès

Le Rugby Club Entreprise du Stade Phocéen :

Fin 2010, le Stade Phocéen a créé son club rugby entreprises : l'objectif est de fédérer les entreprises autour du projet d'un grand club de rugby à Marseille et en leur donnant la possibilité de développer un nouveau réseau d'affaires, à l'occasion de déjeuners-débats et d'événements mensuels dans des lieux mythiques de la ville (le Club Pernod Marseille, le Golf Club Marseille Borely...).

Spécialisée dans la création de hammams traditionnels, la société Zeïn a ouvert en septembre 2010 son premier établissement dans le sud de la France. Au sein de ce cadre dépaysant, véritable Riyad reconstitué au cœur de Marseille, ce spa oriental invite au bien-être avec une large palette de prestations à un prix abordable : hammam, massage, salon de coiffure, soins du visage et du corps.

Un véritable havre de bonheur



Diane Clémendot à gauche, responsable du site marseillais

Déjà implantée depuis 2004 dans le Nord de la France et en Belgique, la société Zeïn, située à Villeneuve d'Ascq et spécialisée dans la création de hammams traditionnels, a lancé l'an dernier sa septième enseigne à Marseille. C'est un site de caractère qu'elle a choisi pour cela, à savoir d'anciens arsenaux royaux sous Louis XIV devenus galeries d'art et constitués de salles voûtées, à deux pas du Vieux-Port. «Notre volonté a été de le réhabiliter et de le restaurer en gardant l'identité de cet espace qui était jadis le lieu de stockage d'un couvent», explique Kader Chaa, son directeur, ancien chirurgien dentiste reconverti avec brio. Au sein de ce magnifique lieu, d'une superficie de 700 m², ce nouvel établissement, conçu par l'architecte Thierry Levandowski, a été réalisé pour un investissement de deux millions d'euros destiné à l'acquisition des bâtiments, la réalisation des travaux de réhabilitation et le recrutement de sept salariés. «Notre ambition est de créer le premier réseau de hammams authentiques dans des lieux exceptionnels en France et en Europe», confie Kader Chaa.

Un lieu enchanteur

Fondée en 2004 à Lille, à l'occasion de «Lille 2004, Capitale européenne de la culture», la société compte aujourd'hui sept établissements en nom propre, trois à Lille et dans ses environs, mais aussi à Nantes, Rouen, Bruxelles et désormais Marseille. Basé sur les techniques traditionnelles des hammams orientaux, Zeïn Oriental Spa

entend poursuivre son rapide développement. Trois établissements devraient voir le jour d'ici fin 2011 à Rennes, à Reims, à Lyon dans une ancienne fabrique de sucre en poudre mais également dans de grandes villes européennes comme Barcelone, Londres ou encore à Bahrein. «Nous envisageons de nous installer prochainement à Aix-en-Provence et sur la Côte d'Azur» précise Kader Chaa. La particularité de Zeïn est en fait de rechercher pour chacune de ses implantations des lieux chargés d'histoire comme une ancienne filature de lin du XIX^{ème} à Lille, l'ancienne biscuiterie Lu à Nantes ou encore un hangar fluvial de type Eiffel datant de 1880 à Rouen qu'elle rénove pour créer, sur des surfaces de 600 à 800 m², et dans des décors de Riyads marocains, des hammams et des centres de soins. Pensé sur le schéma des hammams traditionnels, entièrement décoré à l'aide de mosaïques, poteries et mobiliers provenant du Maroc, l'espace qui l'accueille dans la cité phocéenne se veut à la fois raffiné et doux. La lumière colorée, tamisée, filtrée et peu abondante associée à la vapeur d'eau et à la décoration participe à la magie de ce lieu superbe, baigné par des parfums d'épices et de senteurs orientales qui transportent le visiteur dans un environnement unique.

Une saine relaxation

Basé sur des techniques ancestrales pour détendre le corps et nettoyer la peau, le Zeïn propose tout l'art du hammam traditionnel avec une succession de salles spacieuses de plus en plus humides et chaudes pour se relaxer dans un espace fort dépaysant. Le client peut en effet rester tout le temps qu'il désire avec des plages horaires réservées aux hommes, d'autres

aux femmes et certaines mixtes. Pour la gamme des soins (enveloppements, gommages, massages orientaux, soins esthétiques) la qualité est de mise grâce à une équipe de professionnelles. L'ensemble des soins est prodigué avec des produits naturels pour la plupart bio dans le cadre de normes sanitaires strictes. Différentes formules sont proposées en fonction du budget de chacun et des envies tant pour les rituels du hammam que des soins avec notamment un massage à l'huile d'argan. Fort d'une expérience de plusieurs années, la société Zeïn mise avant tout sur la qualité de ses prestations et le respect des techniques ancestrales pour devenir la référence des hammams traditionnels. La clientèle en majorité européenne apprécie ce lieu convivial, fidèle aux souvenirs de Kader Chaa. «J'ai souhaité retrouver le caractère authentique des hammams que je fréquentais quand j'étais jeune».

Jean-Pierre Enaut



**16 Quai de Rive neuve
13007 Marseille
Tél : 04 91 59 11 11
www.zeinorientalspa.fr**



Natif de Lille et résident à Aix-en-Provence depuis 25 ans, Antoine Coesens est à l'affiche à Paris du film de Frédéric Cerulli : «Le thanato» (thanatopracteur : embaumeur de corps), son premier rôle important dans un long métrage de cinéma, aux côtés de Gérard Meylan et de Chantal Lauby. Un film attendu à Marseille. C'est la série télé « Central Nuit » qui l'a révélé au grand public où, il interprète Alain Corboz, le gardien de l'accueil. On l'interpelle souvent dans la rue grâce à ce rôle.



Antoine et Dounia Coesens : Comédienne dans «Plus belle la vie»



Antoine Coesens : «comédien et père d'artistes»

Son premier long métrage, c'était dans «La maison assassinée», de George Lautner. On l'a vu dans «Comme un aimant», avec Akhenaton (IAM), tourné au Panier à Marseille, et dernièrement dans «La loi de Murphy», qui passe en boucle sur Canal. Dans «Le thanato», Gérard Meylan est l'acteur principal, Antoine a un des rôles principaux, celui d'un Maire d'une petite ville de province, qui monte des magouilles sur l'assurance vie, avec un médecin légiste, le thanato et un assureur, pour se partager le gâteau.

Gérard Chargé : Quels étaient vos antécédents artistiques familiaux ?

Antoine Coesens : Mes parents étaient des artistes dans l'âme, mon père était animateur de vente chez Yoplait et ma mère a fini concierge. Mon père, lui, était musicien et mélomane, il rêvait d'être batteur et ses parents lui ont fait faire du violon, il écrivait aussi beaucoup. Ma mère rêvait de danse, elle avait été repérée et son père après deux giffes, lui a demandé de rejoindre sa chambre : ça c'est arrêté-là pour elle. Pour moi donc, être artiste c'était un peu une révolte : au départ, j'ai fait 15 ans de peinture contestataire et révolutionnaire, j'écrivais aussi. Il est important pour moi d'avoir une famille artistique, je pense que c'est un bel éclat de choses à faire pour soi-même et pour la société. C'est un peu social d'être artiste. Sans trop forcer les choses, ça s'est fait naturellement par l'ambiance qu'il

y a à la maison. Mes deux filles sont comédiennes, et mon fils est danseur. »

Gérard Chargé : Dounia Coesens née à Aix-en-Provence : Joanna dans «Plus belle la vie»

Antoine et Dounia entre autres, à l'affiche ensemble dans «Le temps des secrets» et «Le temps des amours», une adaptation des œuvres de Marcel Pagnol pour la télé, deux téléfilms vus dernièrement sur France Télévision.

Antoine Coesens : Un jour, France 3 Marseille, m'a appelé, sachant que j'avais deux filles, pour leur faire faire des castings : c'est comme ça que tout a commencé et si elles ont tourné de plus en plus, c'est parce qu'elles avaient du talent. C'est comme ça que Dounia est arrivée sur «Plus belle la vie»... En France, ce n'est pas encore comme aux Etats-Unis, je pense que les gens qui font du ciné peuvent descendre à la télé, mais les gens de la télé ne montent pas au cinéma, c'est un peu ça le problème. Au début de la série, Dounia me demandait des conseils, maintenant elle gère ça toute seule, même si on en parle parfois. Elle veut continuer la série, tout en étant au théâtre (elle a été 4 mois dans une pièce mise en scène par Bernard Menez «Pauvre France»). A la rentrée en septembre, elle devrait être dans une pièce à deux personnages. Dernièrement, elle m'a dit qu'elle tournait 8 séquences par jour de «Plus belle la vie» (c'est énorme), qu'elle devait monter et redescendre de Paris pour des photos, qu'elle est crevée... Je lui ai dit qu'il fallait qu'elle se ménage, mais

que c'était mieux, que de ne pas travailler et d'attendre les rôles.

Gérard Chargé : Marie Coesens : comédienne et assistante réalisatrice

Antoine Coesens : On a pu la voir dans un épisode de «Joséphine, ange gardien». On s'est retrouvé deux, trois fois dans les mêmes téléfilms. Elle joue moins la comédie aujourd'hui, car elle fait beaucoup d'assistantats à la mise en scène, sur des téléfilms, des clips et des courts métrages.

Gérard Chargé : Antoine Coesens Junior : danseur

Antoine Coesens : Il est danseur depuis tout petit, il a fait l'opéra de Paris, celui de Marseille, et ensuite le théâtre international d'art dramatique et de danse de Paris à la Villette. Là, il est dans la danse contemporaine depuis l'âge de 20 ans. Il est intervenu sur un court métrage, sur lequel je jouais avec Dounia. Il avait donné des conseils sur une scène où il y avait un cours de danse.

Gérard Chargé : Les Coesens : tous réunis autour d'un projet commun ?

Antoine Coesens : J'aimerais bien que l'on se retrouve, tous les quatre, pour faire un buzz sur la famille Coesens. J'ai une idée, sur un texte que j'ai écrit, on essaie de l'enregistrer, la musique est faite. Dounia et Marie diraient le texte et si un clip vidéo s'enchaîne, Antoine fera la chorégraphie. C'est en route...

Propos recueillis par
Gérard Chargé - Ciné Zoom

Radio Gazelle 98 MHz

Radio communautaire à vocation régionale
diffuse à travers 5 départements
(Bouches du Rhône, Var, Vaucluse,
Gard et Hérault)

100 000 auditeurs

Studio : 15, allées Gambetta - BP 2129
13205 MARSEILLE Cedex 01

Tél : 04 91 91 48 13

Régie : 04 91 62 72 69

E-mail : radiogazelle@yahoo.fr

Site : www.radiogazelle.net



98 FM Marseille

LE SON POP-ROCK À MARSEILLE



FM
106.8

ÉCOUTEZ RTL2 EN DIRECT DE MARSEILLE
TOUS LES JOURS DE 13H À 17H.

marseille.rtl2.fr

CHARCUTERIE ABED Tél. 04.91.02.43.79

BOUCHERIE CHARCUTERIE ABED

Abed
Maître-Boucher

*Votre commerce
de proximité*

Marseille 14^{ème}

04 91 02 43 79

PLAGE
du PRADO

15 AVRIL
TOURNOI
Les P'TITS
CRAMPONS
à la PLAGE

16 AVRIL
TOURNOI
UNIVERSITÉS /
ENTREPRISES

DEFILÉ DE MODE

SHOW DES
SUPPORTERS

DIFFUSION de
RCT / STADE
TOULOUSEAN



Realisation : F. MAGUIN

TOURNOI

des Nations



BEACH RUGBY

Ouvert et gratuit à tous

Pack équipe : 20€ / joueur

Pack supporter : (dégressif 15/12/10 €)

INFOS ET RÉSA :
Gabriel : 0670059660
Lucas : 0646320051

Tunnel Prado Carénage

